

LE DEVOIR

169 +

Vol. LXXXVIII - N° 170

MONTREAL, LE MERCREDI 30 JUILLET 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Le visage du monstre

La télévision américaine a diffusé lundi soir des images de Pol Pot qui auraient été tournées pendant son procès, organisé la semaine dernière par les Khmers rouges. Cette bande provient d'un film réalisé par le journaliste américain Nate Thayer, qui a assisté au procès vendredi dernier.

« On veut les voir! On veut les voir! », s'écriait lundi les badauds accourus autour du Palais de justice de Saint-Jérôme où comparaissaient les auteurs présumés du meurtre d'une petite fille de trois ans, battue à mort. Certains spectateurs hurlaient leur dégoût, alors que d'autres, ébahis et encore sous le choc, répétaient qu'ils étaient là pour apercevoir « ces monstres ». Une femme, calme mais indignée, déclarait aux journalistes qu'elle voulait voir « le visage de ces gens qui avaient tué une si jeune fille », qui avaient commis un crime aussi barbare. Nous aussi, téléspectateurs, nous voulions les voir, comme si cela avait un effet apaisant.

Vous me direz que cette sordide affaire n'a pas grand-chose à voir avec le sujet de cette colonne, le procès du dirigeant khmer rouge, Pol Pot, auteur d'un des grands génocides de ce siècle. Pourtant, il y a un lien, certes ténu, mais bien réel. Celui de l'image. Depuis ce jour de 1979 où le dictateur accorda une dernière entrevue avant de s'enfoncer dans la jungle du



Jocelyn Coulon

Sud-Est asiatique, le monde entier entendait parler de lui sans jamais le voir. L'homme qui avait ordonné la mort de plus d'un million de Cambodgiens, durant le règne de terreur des Khmers rouges à la fin des années 70, demeurait invisible, à l'abri des regards. Jamais on n'avait réussi à le localiser avec exactitude, encore moins à le photographier. Pourtant, de ses refuges au plus profond de la forêt, il continuait de faire régner la terreur sur une bonne partie du Cam-

bodge grâce aux appuis militaires de la Chine et de la Thaïlande. Ses Khmers rouges, chassés par les armées vietnamiennes en 1979, conservaient, jusqu'à tout récemment, une forte emprise sur certaines régions du pays. Ironiquement, celui qui avait chassé de Phnom Penh en 1975 un gouvernement proaméricain avait été assez puissant pour obtenir l'appui indirect des États-Unis pendant les années 80, et cela au nom de la lutte à l'envahisseur vietnamien prosoviétique.

L'étoile de Pol Pot a commencé à pâlir en 1991, lorsque les différentes factions cambodgiennes ont signé un accord de cessez-le-feu ouvrant la voie au retrait des soldats vietnamiens et à l'organisation d'élections libres sous la supervision des Nations unies.

Après dix-huit mois d'administration onusienne, les Cambodgiens se sont rendus aux urnes en avril 1993 et se sont donné un gouvernement représentatif. Les Khmers rouges, qui avaient boycotté la consultation, se sont retrouvés marginalisés. Petit à petit, les complices de Pol Pot l'ont abandonné pour rallier le nouveau régime. Lâché par ses amis chinois et thaïlandais, pourchassé par les soldats de Phnom Penh, le dictateur a pris la fuite. Elle s'est rapidement transformée en sauve-qui-peut sanglant. Au début du mois de juin, il s'est réfugié dans le nord du Cambodge où il a réglé de vieux comptes. Il a fait exécuter son ancien ministre de la Défense et dix membres de sa famille. La coupe était pleine. Craignant eux aussi d'y passer, ses derniers fidèles l'ont arrêté. Vendredi, au cours d'un procès organisé par les Khmers rouges, Pol Pot aurait été condamné à la prison à vie.

Nate Thayer, cet Américain qui couvre le Cambodge depuis des années pour l'hebdomadaire *Far Eastern Economic Review*, est le seul journaliste à avoir été autorisé à suivre le procès. Il en a rapporté ce film saisissant dans la revue éditée à Hong-Kong. Pour Thayer, la rencontre avec Pol Pot fut un « moment historique surréaliste ». Il nous le fait partager grâce à ce film projeté sur tous les écrans de la planète. Vêtu d'un pantalon sombre, d'une chemise légère en coton vert clair et d'une écharpe à carreaux, il semblait frêle et en mauvaise santé. Selon le journaliste américain, Pol Pot souffrirait de paludisme, d'hypertension et de maladie cardiaque.

Comme ces gens qui se sont agglutinés autour des grilles du Palais de justice de Saint-Jérôme, nous aussi nous voulions voir le visage du monstre, de celui qui est accusé d'un des crimes les plus monstrueux de l'histoire et qui a tant fait souffrir le Cambodge. En nous pressant devant le téléviseur, nous voulions apercevoir, ne fût-ce qu'un instant, cet homme dont les actes restent profondément inscrits dans notre mémoire, mais dont les traits commençaient à s'effacer avec le temps. Nous voulions voir à quoi il ressemble après toutes ses années à fuir dans la jungle. Nous voulions voir si son visage porte les marques de la maladie, s'il réagit à l'horreur de l'acte d'accusation. Pol Pot est apparu ordinaire, rabougri, absent, préoccupé par autre chose. Mais en nous le montrant vaincu, les images, avec toute leur force d'évocation, ont, en partie, satisfait notre désir de justice.

LES ACTUALITÉS

Les champions du scrabble à St-Hyacinthe page A 4



LE MONDE

Accord budgétaire «historique» à Washington, page A 5

ÉCONOMIE

Deux banques haussent leurs taux hypothécaires, page B 1

Le débat sur la facture de 500 millions

Les grandes villes disent non

Elles jugent irrecevable la formule de partage proposée par l'UMQ

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Les six grandes villes-centres ont dénoncé hier avec vigueur la proposition mise de l'avant par l'Union des municipalités du Québec de répartir la facture de 500 millions de dollars déléguée par Québec selon la richesse foncière. Elles estiment que leurs citoyens contribuent déjà suffisamment et pour le bénéfice d'une agglomération qui dépasse

largement la leur et reviennent à la charge avec l'idée des regroupements de services d'une municipalité à l'autre.

«La proposition de l'UMQ [Union des municipalités du Québec] est totalement inacceptable et nous n'avons pas l'intention de changer de position», a expliqué hier le maire de Montréal, Pierre Bourque, accompagné des maires ou représentants des cinq autres grandes villes-centres (Québec, Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières et Hull).

Devant une facture «inévitabile» de 500 millions de dollars

et une date butoir de laquelle nous nous rapprochons sans cesse (1er janvier 1998), les maires estiment que la répartition du montant selon un taux uniforme de taxation et basée sur la valeur de la richesse foncière, suggestion formulée par le conseil d'administration de l'UMQ vendredi, ne respecte pas l'effort consenti par les citoyens des grandes villes pour le bénéfice d'une population établie au delà de ses frontières.

VOIR PAGE A 8: VILLES



Pol Pot soutenu par deux gardes pendant le procès organisé par les Khmers rouges la semaine dernière.

Le dictateur déchu

L'auteur des massacres du Cambodge réapparaît après 20 ans

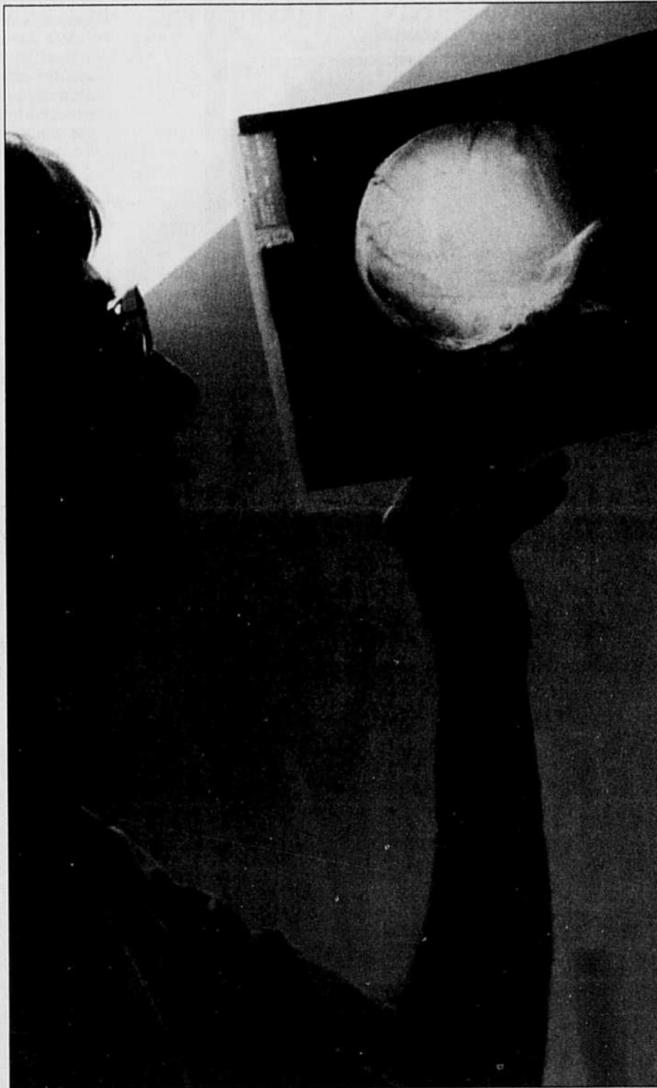
D'APRÈS REUTERS

Washington — Il a mauvaise mine, le vieux dictateur déchu. Pol Pot, l'homme qui a mené à la mort des centaines de milliers, voire des millions de ses compatriotes dans les années 70, celui dont le visage avait complètement disparu depuis 20 ans, est réapparu lundi soir dans un reportage exclusif diffusé par la chaîne américaine ABC. Reportage dans lequel l'ancien dirigeant cambodgien apparaît vieilli, visiblement en mauvaise santé et pas très intéressé par son propre procès, organisé la semaine dernière par les Khmers rouges.

Cette bande, diffusée par la chaîne ABC, provient d'un film réalisé par le journaliste américain Nate Thayer, qui a assisté au procès dans le nord du pays vendredi dernier. Sur les images, Pol Pot est vêtu d'un pantalon sombre, d'une chemise légère en coton vert clair et d'une écharpe bleue et blanche.

Le dernier film de télévision sur lequel apparaissait Pol Pot avait été réalisé il y a 18 ans, juste après la chute du régime khmer rouge. L'homme avait alors le regard vif. Sur la bande diffusée lundi, Pol Pot regarde au loin et n'a plus qu'une seule arme: sa canne de bois.

VOIR PAGE A 8: DICTATEUR



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le Dr Dominique Marton, radiologiste pédiatrique à l'hôpital Sainte-Justine, examine la radiographie d'un poupon de sept mois, dont le crâne est lézardé d'imposantes fractures. Selon une enquête, seulement la moitié des morts d'enfants violents sont reconnues comme des infanticides.

Trop d'enfants maltraités

Les infanticides seraient beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Premier de deux articles

Des affaires d'épouvante comme celle de Christina Blain ne courent heureusement pas les rues. Mais d'autres histoires d'horreurs peuplent les urgences des hôpitaux, et des médecins, inquiets du nombre d'enfants battus dans l'ombre sans que leurs parents ne soient embêtés, lancent un cri d'alarme.

Toutes les histoires d'enfants maltraités ne finissent pas comme celle de cette fillette de trois ans, battue et laissée morte la semaine dernière dans un bois de Saint-Colomban et pour laquelle sa mère, Isabelle Blain, et son ami, Michel Otis, font aujourd'hui l'objet d'accusations pour meurtre prémédité.

Mais loin des yeux de la police ou de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), d'autres enfants subissent aussi la violence de leurs parents, parfois même jusqu'à en mourir. Et contrairement à d'autres, ces parents violents courent toujours et ne sont même pas importunés par la police.

Deux fois plus d'infanticides

Plus encore que la mort médiatisée de Christina, les statistiques officielles cachent la vraie réalité des infanticides. Les enfants décédés après avoir été battus seraient au moins deux fois plus nombreux que les cas rapportés par le coroner, affirme le Dr Jean Labbé, pédiatre et président du comité de protection de l'enfance du CHUL.

Une seule enquête confidentielle effectuée par le Dr Labbé sur 142 décès d'en-

VOIR PAGE A 8: ENFANTS

Petite révolution dans la région de Châteauguay

Sur le modèle des Conservation Authorities ontariens, les citoyens ont entrepris la gestion de tout le bassin de leur rivière

En Ontario, les Conservation Authorities pratiquent la gestion par bassin hydrographique depuis les années 50! Les riverains de la Châteauguay ont fait traverser le fleuve à ce modèle pour l'adapter à leur rivière, en le rendant volontaire et fonctionnel sans aide gouvernementale, en y ajoutant une touche inédite car ils lui ont conféré une dimension internationale en mettant leurs voisins américains dans le coup.

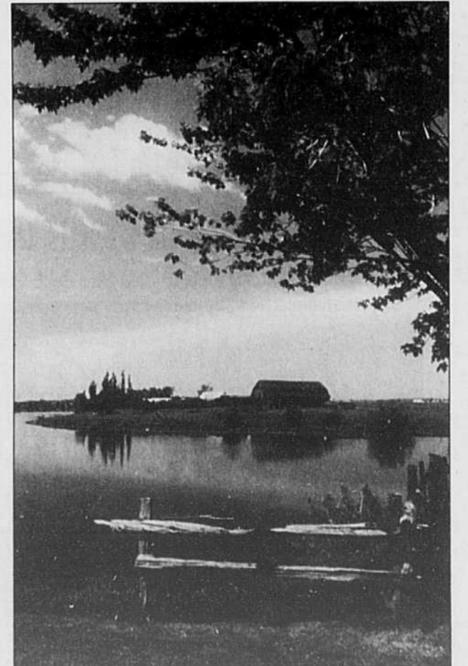
LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Troisième d'une série de quatre articles

Quand l'ingénieur new-yorkais responsable de la vérification des ouvrages de retenue du lac Châteauguay, dans les Adirondacks, a décidé de baisser l'eau pour les inspecter de l'intérieur, il a appelé Phil Norton à Huntington pour l'avertir et discuter du coup d'eau qui allait venir. Il a rassuré tout le monde: il fermerait tout au plus l'ouvrage partiellement pour ne pas assécher le cours d'eau. Ce sont les citoyens d'ici qui ont fini par en parler au minist-

re de l'Environnement et de la Faune. Cette histoire en apparence anodine cache une révolution environnementale et culturelle dans la région de Châteauguay où municipalités, industries, écologistes, agriculteurs, enseignants et professionnels de la santé ont entrepris de mieux comprendre leur bassin versant pour mieux le protéger.

Dans la région, on progresse doucement mais ensemble et en profondeur, raconte Serge Bourdon.



PHILIP NORTON

Nos voisins de l'État de New York ont été particulièrement impressionnés de la qualité du bilan écosystémique du bassin de la Châteauguay.

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé.
Max: 29 Min: 12

Québec
Ciel variable
Max: 25 Min: 13
Détails, page B 4

INDEX

Agenda..... B 6 Le monde..... A 5
Annonces..... B 4 Les sports..... B 5
Avis publics..... B 6 Montréal..... A 3
Culture..... B 8 Mots croisés... B 6
Économie..... B 1 Télévision..... B 7
Éditorial..... A 6

www.ledevoir.com

VOIR PAGE A 8: CHATEAUGUAY

• LES ACTUALITÉS •

Changement d'approche aux Affaires indiennes

Jane Stewart mettra un bémol au projet d'amendements de Ron Irwin

La nouvelle ministre des Affaires indiennes, Jane Stewart, ne fera pas table rase de ce que son prédécesseur Ron Irwin a fait, mais elle mettra un bémol sur son controversé projet d'amendements à la Loi sur les Indiens.

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Malgré l'insistance qu'y mettait son prédécesseur Ron Irwin, les modifications à la Loi sur les Indiens ne seront pas la priorité de la nouvelle ministre des Affaires indiennes, Jane Stewart.

Elle entend prendre son temps et consulter les premiers concernés avant de proposer de nouveaux amendements. «Pour aller de l'avant avec ce projet, il faudra procéder à une révision importante et maintenir un dialogue continu. Il y a donc un bon nombre de projets de loi qui auront priorité, comme celui touchant les ressources gazières et pétrolières», a-t-elle récemment confié au Devoir.

Le projet d'amendements initial, qui est mort au feuillet à la suite du déclenchement des élections fédérales, devait permettre, selon M. Irwin, de réduire le contrôle fédéral sur les Premières Nations.

Il comportait trois volets. Le premier éliminait des dispositions désuètes, confirmait des pratiques administratives courantes et mettait fin à certains cas d'intervention ministérielle. Le second confiait au ministre certains pouvoirs actuellement détenus par le cabinet. Le troisième volet, le plus litigieux, modifiait plusieurs règles touchant la gestion des terres et des ressources naturelles, la définition des bandes, les pouvoirs des conseils et leur mode d'élection.

Même si le ministre a fini par laisser aux bandes la liberté de se soumettre ou non aux amendements, le tollé face à la dernière série d'amendements fut quasi général. On craignait que les terres autochtones, qui sont vues comme une propriété collective, puissent servir de garantie auprès des banques et être saisies en cas de défaut de paiement d'un particulier.

Le sort réservé à la Loi sur les Indiens est un enjeu important pour les autochtones. Ils la jugent paternaliste et veulent s'en défaire, mais pas n'importe comment ni à n'importe quel prix. Ils veulent avoir leur mot à dire et évaluer eux-mêmes son impact sur leurs revendications territoriales, la responsabilité fiduciaire du fédéral, leurs droits à l'autonomie gouvernementale, leurs droits constitutionnels et issus de traités.

Mme Stewart veut visiblement éviter de remettre le feu aux poudres au moment même où les chefs sont réunis à Vancouver pour élire leur nouveau leader national. Cette élection doit avoir lieu aujourd'hui et six candidats se font la lutte.

Avant de proposer un nouveau projet d'amendements, Jane Stewart veut étudier attentivement les recommandations faites par un peu tout le monde, y compris le comité permanent sur les affaires autochtones.

La prudence dont elle fait preuve la distingue de son prédécesseur. On sent toutefois qu'il s'agit davantage d'un changement de ton et d'approche que de philosophie. Les grandes orientations du gouvernement libéral demeureront essentiellement les mêmes dans tout le dossier autochtone.

Mme Stewart fait d'ailleurs écho à M. Irwin lorsqu'elle soutient que le gouvernement Chrétien a déjà commencé à mettre en place certaines des quelque 400 recommandations de la Commission royale d'enquête sur les autochtones. Comme lui, encore, elle dit que l'Assemblée des premières nations n'est pas le seul porte-parole des autochtones et que le ministre doit par conséquent tendre l'oreille aux bandes et aux leaders régionaux. «Je dois être capable d'établir des liens à tous les niveaux», insiste-t-elle. Contrairement à M. Irwin, cependant, elle souhaite maintenir de bons rapports avec le nouveau chef et non pas délibérément l'éviter.

Jane Stewart n'entend pas remettre en question une des initiatives importantes mais controversées de Ron Irwin, le démantèlement du ministère des Affaires indiennes au Manitoba et le transfert de ses responsabilités aux bandes. Dans un document récent, le ministère présentait cette entente comme un modèle à suivre dans tout le pays, augmentant du même coup l'inquiétude soulevée par cette démarche. La ministre est consciente de l'opposition de certaines communautés et reconnaît qu'Ottawa devra faire preuve de flexibilité.

L'objectif, par contre, ne change pas vraiment. Il est seulement présenté avec plus de tact. «Ce que je veux trouver, c'est un système qui reflète réellement les recommandations de la Commission, à savoir que les peuples autochtones doivent avoir la capacité de gérer leurs affaires et, dans bien des cas, cela signifie confier aux Premières Nations et à chaque groupe le rôle et les activités de mon ministère. Nous trouverons des façons de le faire conformément à l'engagement et à la croyance de mon gouvernement envers le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Nous comprenons que, pour aller de l'avant, nous devons développer ces capacités et transférer vers les peuples autochtones certains aspects liés à l'acte de gouverner».

La ministre espère établir des rapports plus harmonieux avec ses interlocuteurs. «Nous voulons, eux et nous, trouver les meilleures stratégies possibles pour répondre aux besoins et attentes des autochtones. Les secteurs où nous avons fait des progrès réels sont ceux où nous avons bâti un partenariat, où nous avons opté pour la négociation en établissant un climat de confiance autour de la table», dit-elle, conciliante.

Ovide Mercredi lance un appel à la solidarité autochtone

L'avocat cri sollicite un troisième mandat à titre de chef de l'Assemblée des premières nations

IAN BAILEY
PRESSE CANADIENNE

Vancouver — À la veille d'un vote qui pourrait lui coûter son poste, le chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, a plaidé hier en faveur de la solidarité entre les autochtones contre le gouvernement fédéral.

«Nous sommes à un tournant de notre histoire et du développement de notre peuple», a déclaré M. Mercredi devant les centaines de personnes qui participent à la 18^e Assemblée annuelle des premières nations.

En inaugurant ce congrès à la chefferie d'une durée de trois jours, le chef national de l'organisation a accusé Ottawa d'essayer de diviser les autochtones. Il a été chaudement applaudi par les délégués, dont plus de 600 chefs venus de tout le pays, mais devra tout de même défendre son poste contre cinq rivaux qui aspirent ardemment à le remplacer.

L'avocat cri sollicite son troisième mandat comme chef national de l'Assemblée, parfois décrite comme un genre de gouvernement autochtone représentant environ un million d'autochtones canadiens.

«C'est le chef nouvellement élu qui nous mènera au prochain millénaire»,



PRESSE CANADIENNE
Ovide Mercredi, hier, à Vancouver.

a souligné Linda Shackelly, de la Colombie-Britannique.

L'élection d'un chef national a lieu tous les trois ans. Cette année, 636 chefs ont le droit de vote. Le vainqueur est le candidat ou la candidate

qui remporte au moins 60 % des suffrages exprimés.

Parmi les questions qui préoccupent les autochtones, il y a les recommandations de la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones et les moyens d'amener Ottawa à y donner suite. Les besoins des jeunes autochtones, qui forment 55 % de la population autochtone, sont un autre sujet de préoccupation.

M. Mercredi a par ailleurs fustigé le premier ministre Jean Chrétien pour son refus de rencontrer la direction de l'Assemblée des premières nations ou d'autres chefs élus. Il a dit également craindre que le leader du Parti réformiste, Preston Manning, maintenant à la tête de l'opposition officielle, ne devienne l'allié de droite de M. Chrétien sur les questions autochtones, ce qu'a contesté le porte-parole du parti en matière autochtone, le député Mike Scott.

Les trois favoris parmi les candidats à la chefferie de l'Assemblée des premières nations sont, outre Ovide Mercredi, Phil Fontaine, qui est à la tête des chefs du Manitoba, et Wendy Grant-John, anciennement membre de la Commission du saumon du Pacifique et active parmi les autochtones de la Colombie-Britannique.

À qui sera La Belle ?

La France et le Texas revendiquent la propriété de l'épave du navire de Robert Cavelier de La Salle

ASSOCIATED PRESS

San Antonio, Texas — La France a notifié aux autorités américaines son intention de rester propriétaire de La Belle, le navire de l'explorateur français Robert Cavelier de La Salle, qui a sombré dans le golfe du Mexique, au large du Texas, voilà plus de 300 ans.

L'Etat du Texas, qui a déjà dépensé 5,5 millions pour renflouer l'épave, ne l'entend pourtant pas de cette oreille.

«Le Texas peut garder le navire, mais la France entend en conserver la propriété», explique Laurent Mellier, attaché de presse au consulat de France à Houston, dans l'édition de lundi du San Antonio Express-News.

De leur côté, les autorités texannes font valoir que le roi Louis XIV avait offert La Belle à l'explorateur et que le navire était ainsi devenu la propriété exclusive de La Salle. Celui-ci n'ayant aucun descendant, l'Etat juge être dans son bon droit en revendiquant la propriété d'une épave récupérée dans ses eaux.

Selon M. Mellier, des chercheurs français ont établi, à partir d'archives retrouvées à La Rochelle, que le navire avait en fait été prêt par le roi à l'explorateur, découvreur de terres qu'il avait baptisées Louisiane en hommage au «roi Soleil». La Belle avait coulé dans le golfe du Mexique en 1686, un an avant la mort à 44 ans du voyageur.

«Le navire n'avait été prêt à La Salle que pour effectuer

une mission», a souligné Laurent Mellier, ajoutant toutefois que la France n'envisage pas de demander le rapatriement de l'épave. «Je dirais simplement que La Belle était la propriété de la France quand elle a coulé au large du Texas et que, d'un point de vue historique, elle appartient au pays», a-t-il soutenu. «Mais nous ne souhaitons créer aucun différend. Il s'agit seulement de clarifier les choses à des fins de coopération scientifique, technologique et culturelle.»

Curtis Tunnell, directeur de la commission historique du Texas, a rappelé que des archéologues de l'Etat avaient travaillé en étroite collaboration avec des scientifiques français sur le site sous-marin de l'épave. Selon lui, une exposition itinérante des trésors archéologiques contenus par le navire pourrait être envisagée en France.

«Je sais que le gouvernement français a contacté le département d'Etat et que le département d'Etat a contacté à son tour le bureau du gouverneur et le service des Parcs nationaux. A présent, cette affaire nous retombe dessus», a-t-il dit.

Ray Sullivan, porte-parole du gouverneur du Texas, George W. Bush, a confirmé que ce dernier avait été informé de la requête française. Mais il a précisé que le dossier avait été confié à la commission historique.

La coque de La Belle et plusieurs éléments du navire, dont plusieurs canons en bronze richement ornés, se trouvent actuellement au laboratoire de restauration de l'Université A&M du Texas.

Pas besoin d'avoir un nom qui commence par **CLUB** ou qui finit par **MART** pour offrir les plus bas prix en ville

C'EST NOTRE 30^e SOLDE ANNUEL!
ÉCOULEMENT MUR-A-MUR!

Literie

Le plus grand choix à Montréal, aux PRIX GARANTIS LES PLUS BAS!

Wamsutta CANNON SHEFTEX Springmaid MARTEX Goldcrest Dan River Lawrence CANNON

Ensemble de literie
L'ensemble comprend la douille, le matelas, l'ensemble de draps, le coussin et le(s) couvre-coussin(s)
Simple 49⁹⁵ Grand 69⁹⁵
Double 59⁹⁵ Très gr. 79⁹⁵

Ensemble de draps en percale
180 fils ou pouce carré
Simple 16⁹⁵

SIMMONS BEAUTIFEST
Oreiller 7⁹⁵

Édredons

Le plus grand choix à Montréal, aux PRIX GARANTIS LES PLUS BAS!

Édredons de duvet d'oie blanche
Construction en chassons 12 po.
Simple 69⁹⁵
Double 89⁹⁵
Grand 99⁹⁵
Très grand 139⁹⁵

MARTEX STEVENS CANNON
Bain
CANNON Descentes de bain 5⁹⁵
MARTEX Serviettes de bain 3⁹⁵
Goldcrest ROYAL VELVET (R.O.M.)
Bain 9⁹⁵
Essuie-main 6⁹⁵
Débarbouillette 3⁹⁵

Matelas

Livraison gratuite Cadre de lit gratuit avec ens. de matelas! Retrait gratuit de vieux matelas! Installation gratuite

Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix!

Charmeur de Sealy
Simple 99\$ ens. 199\$
Double 139\$ ens. 269\$
Grand 169\$ ens. 329\$
Beautysleep Evasion de Simmons
Simple 169\$ ens. 329\$
Double 249\$ ens. 399\$
Grand 279\$ ens. 449\$

Sealy Posturepedic
Tous nouveaux profils avec ressorts indépendants pour un confort et un support ultime.

Levolor draco Parures de Fenêtres

Jusqu'à 50% de rabais sur le prix suggéré.
Service à domicile GRATUIT 341-7810!
Stores horizontaux et verticaux plissés • stores en bois romains • dentelles • cantonnières • bouillottes • tentures • parures complexes • tissus • parures de lit sur mesure et plus encore!

LENS EN LAYON ET FIBRE TAPIS et BOUTIQUE POUR BÉBÉ

Le plus grand selection aux plus bas prix garantis!
Iepine Mouscau

Appareils ménagers

Cuisinart
Petit robot culinaire
Prix courant 39⁹⁵
Prix spécial 27⁹⁵

Porcelaine

Économisez jusqu'à 50% sur la porcelaine, la verrerie, la coutellerie et les articles-cadeaux!

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood
Villeroy & Boch • Noritake • Orrefors • Oneida
Guy Degrenne • Kosta Boda • Lenox • Waterford
Meyer • Lagostina • Rosenthal • et autres!

Tognana
Économisez 80%
Danube
Ensemble 20 pièces (pour 4)
Prix courant 250⁹⁵
Prix spécial 49⁹⁵

Batteries de cuisine

MEYER
Ensemble professionnel
11 morceaux en acier inoxydable.
Garantie de 25 ans.
Prix courant 350⁹⁵
Prix spécial 139⁹⁵

Coutellerie

Fabriquée en Allemagne
Ens. 20 pièces (pour 4)
New York ord. 160⁹⁵
Solde 59⁹⁵

Articles cadeaux

Économisez 80%
Plaque en argent avec médaillon en or
disponible. Prix courant 50⁹⁵
Prix spécial 9⁹⁵

Nouveau! **SUPER SECTION DE LIQUIDATION!**
ÉCONOMISEZ 50% - 90% sur plus de 1 000 000\$ de marchandise!



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON LINEN CHEST

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

Centre ROCKLAND 341-7810
Place Portobello BROSSARD 671-2202
Les Galeries LAVAL 681-9090
Les Promenades de la CATHÉDRALE 282-9525

LE DEVOIR

MONTRÉAL

Tourisme

Les Montréalais semblent bouder les régions

En raison du nombre de festivals, notamment, les résidents auraient tendance à rester chez eux où à n'effectuer que de courtes excursions

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Il y a tellement de festivals et d'attractions diverses dans la grande région de Montréal que les résidents sont portés à rester chez eux et à faire des excursions d'une journée.

Cela ne fait évidemment pas l'affaire des hôteliers des autres régions du Québec.

«Nous sommes contents que ça aille bien à Montréal, mais c'est vrai aussi que c'est un facteur de rétention», a commenté André Jean Lauzon, de l'Association des hôteliers de la province de Québec. Les gens de Montréal restent à Montréal.

Comme près de la moitié de la population vit dans la région de Montréal, ça affecte beaucoup la fréquentation des hôtels dans les régions, a-t-il déclaré.

Au cours des dernières semaines, l'association a effectué une consultation téléphonique auprès de quelques-uns de ses membres dans des régions comme les Cantons de l'Est, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la

Gaspésie et Charlevoix. Elle a constaté que la fréquentation accusait un certain retard par rapport à l'année dernière.

«On dit que ça va, mais que c'est en deçà de l'an dernier», a déclaré M. Lauzon.

Evidemment, le temps joue pour beaucoup, a-t-il affirmé. Comme l'été n'a vraiment commencé qu'à la mi-juillet, la saison touristique a démarré lentement et tardivement.

Il a indiqué que la clientèle des établissements hôteliers des régions était à 73 % québécoise. En outre, 60 % de ces touristes québécois ne font pas de réservations.

Comme leur situation économique est encore précaire, ces consommateurs sont prudents, a poursuivi M. Lauzon. Ils attendent à la dernière minute et, s'ils sont pas sûrs du temps, ils demeurent

chez eux et vont passer une journée à un festival.

«Ils deviennent des excursionnistes plutôt que des touristes», a-t-il déclaré.

Les séjours sont plus courts du fait que Québec a aboli la mesure qui exemptait de la TVQ les forfaits hôteliers d'un minimum de deux nuits

Taxes

M. Lauzon a affirmé que les séjours en hôtel étaient également plus courts, notamment parce que le gouvernement québécois a aboli la mesure qui exemptait de la TVQ les forfaits d'un minimum de deux nuits.

«Cette mesure avait une incidence de 24 ou 25 \$ sur un forfait de fin de semaine», a-t-il déclaré.

M. Lauzon s'est inquiété de la taxe d'hébergement de 2 \$ par nuit que suggère le gouvernement québécois pour constituer un fonds de partenariat touristique. Ce fonds permettrait d'investir dans des activités de publicité et de promotion.

M. Lauzon a déclaré que l'association n'avait rien contre l'idée d'un fonds de partenariat touristique, mais qu'en région, les hôteliers s'opposaient à l'idée de taxer davantage la clientèle.

Cette taxe est déjà appliquée à Montréal, mais M. Lauzon a fait valoir que les solutions qui marchaient à Montréal ne fonctionnaient pas nécessairement à l'extérieur.

Il a expliqué que les tarifs hôteliers étaient plus élevés à Montréal: une taxe de 2 \$ sur une chambre de 140 \$ est plus facile à accepter que sur une chambre de 40 \$ ou de 50 \$.

L'association s'oppose également au fait que seuls les hôteliers soient mis à contribution. Les attractions touristiques, les restaurants et les musées, qui vivent également du tourisme, devraient aussi participer, a déclaré M. Lauzon.

Les hôteliers des régions espèrent rattraper au mois d'août le retard enregistré en début de saison. Déjà, avec le beau temps de la semaine dernière, les choses vont mieux, a affirmé M. Lauzon.

Obésité

Toujours à la recherche de la pilule miracle

Des chercheurs fondent beaucoup d'espoir sur une substance naturelle du corps humain, la leptine

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

En ce siècle où on ne daigne même plus faire quelques pas pour éteindre sa chaîne stéréo ou son téléviseur, et où l'obésité est en croissance, les chercheurs pensent avoir découvert qu'une substance produite par le corps humain, la leptine, pourrait faciliter la perte de poids chez les obèses.

C'est ce qu'a démontré un groupe de chercheurs hier au 16^e Congrès international de nutrition qui se tient au Palais des congrès de Montréal.

En fait, la leptine est produite naturellement à même le tissu adipeux et circule dans le sang pour se rendre au cerveau. Mais des expériences effectuées sur les souris ont démontré que des injections de leptine limitaient radicalement l'appétit de ces animaux. Chez l'être humain, les résultats observés par les chercheurs à ce jour démontrent que l'injection de leptine favorise la perte de poids chez certains sujets. Par ailleurs, chez les souris, l'absence totale de leptine provoque une extrême obésité, et ce phénomène pourrait également se révéler chez les humains.

Ainsi, la leptine, au cours des prochaines années, pourrait s'ajouter à la dexfenfluramine, cette médication anti-obésité largement commercialisée au cours des derniers mois. Si les travaux sur la leptine demeurent embryonnaires, une armée de chercheurs se penchent sur la question depuis quelques années.

«Tout le monde espère découvrir la pilule qui fera perdre du poids», dit Robert Considine, chercheur à l'école de médecine de l'Université d'Indiana.

À l'heure actuelle, on calcule en effet que 33 % des Américains souffrent d'embonpoint. Et si elle n'a cessé de croître depuis les premières études sur la question effectuées en 1962, la proportion d'Américains obèses a

monté en flèche au cours de la dernière décennie. Selon Arthur Campfield, de la compagnie pharmaceutique Hoffman-Laroche, qui donnait hier une conférence au Congrès, de 35 % à 50 % de la masse adipeuse des obèses serait le fait d'une prédisposition génétique, tandis que 50 % à 65 % de cette masse serait causée par le mode de vie, l'alimentation et les facteurs environnementaux. Et l'embonpoint, en plus d'être très contraignant pour l'obèse, est source d'une foule de maladies chroniques, dont les troubles cardiovasculaires, l'hypertension et le diabète.

Dans tous les cas, les médicaments offerts aux obèses pour leur permettre de maigrir ne fonctionnent pas à moins d'être accompagnés d'une diète et d'exercices physiques. D'ailleurs, selon M. Considine, les médecins ne devraient prescrire de médication anti-obésité qu'aux patients souffrant d'un excédent de poids de 20 % ou plus, ne présentant aucun trouble cardiovasculaire et ayant auparavant essayé de perdre du poids à l'aide d'une diète et d'exercices traditionnels.

Le médecin ajoute que, malheureusement, les obèses ont souvent des attentes démesurées quant aux résultats d'une diète ou d'un traitement. En moyenne, dit-il, une personne souffrant d'embonpoint peut espérer perdre 10 % de son poids, pas plus. Un obèse pesant 200 livres aurait donc beau rêver n'en peser que 105, il a de fortes chances de ne perdre que 20 livres pour stabiliser son poids à 180 livres.

«Cette perte de 10 % du poids a des effets énormes et très positifs sur la santé du patient, dit-il. Mais ce dernier la trouve souvent insuffisante».

On attendait 3500 participants au Congrès international de nutrition qui se déroule toute la semaine à Montréal.

E N B R E F

Une mère et ses enfants retrouvés morts

Varenes (PC) — Une mère et ses deux enfants ont été trouvés morts en début de soirée hier dans une résidence de Varenes, sur la rive sud

de Montréal. Selon la Sûreté du Québec, un homme a composé le 911 en tout début de soirée, quelques instants après s'être rendu chez sa compagne. C'est là qu'il a découvert les corps de la femme de 27 ans et des deux enfants de celle-ci, une fillette de trois ans et un garçon de quatre ans. Aucune arme à feu n'a été trouvée sur place.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les abords du court central au Stade du Maurier du parc Jarry. Montréal s'est donné les allures d'une capitale internationale du tennis.

Côté court et côté jardin

Une journée au tennis ou le plaisir de fureter

PIERRE CAYOUILLE
LE DEVOIR

On le savait qu'il était beau, le nouveau stade de tennis du parc Jarry rénové au coût de 25 millions. On l'avait vu l'année dernière, à l'occasion du tournoi féminin. Mais un an, c'est trop long. Et on avait oublié à quel point ses installations sont exceptionnelles.

Montréal ne sera jamais Wimbledon, on s'entend. N'empêche que Montréal avait de véritables allures de capitale de tennis, hier, sous un soleil de circonstance. Même si ce n'est vraiment qu'aujourd'hui qu'on passe aux choses sérieuses avec l'entrée en scène de Michael Chang, Goran Ivanesevic et Thomas Muster, on sent que l'esprit y est. La victoire inespérée et inattendue de Sébastien LeBlanc, lundi soir, a donné le ton.

Les Montréalais qui se sont rendus hier au Stade du Maurier ont eu droit à un spectacle d'une grande qualité. Le match entre le Russe Yevgeny Kafelnikov (quatrième favori) et l'Américain Vince Spadea, en après-midi, a comblé la foule. Kafelnikov l'a difficilement emporté en trois sets (voir résultats en page B 5) au terme d'un match spectaculaire, ponctué de longs échanges, comme le public les aime.

Si les estrades entourant le court central semblaient légèrement dégarnies, il ne fallait pas s'y tromper. Il y avait quand même

forte affluence. «Une des caractéristiques du nouveau stade, c'est le fait que les gens soient désormais davantage éparpillés un peu partout sur le site. Le nouveau court 1, fermé, attire des grosses foules. Tout comme les courts secondaires», se réjouissait le directeur du tournoi, Richard Legendre.

On l'a dit et on le répète. Pour tirer plaisir d'une journée au tennis, il faut fureter, aller d'un court à l'autre et prendre le temps de s'attarder quand on sent qu'il se passe quelque chose.

Il fallait voir ainsi la foule s'entasser sur les modestes estrades du court 2 pour assister au duel épique entre Jonas Bjorkman (numéro 12) et l'Américain Doug Flach. Trois sets de tennis de haut niveau. Quand on assiste à un match sur un court secondaire, on est à quelques mètres de l'action, on sent l'effort, on plonge dans l'essence même de cette guerre psychologique qu'est un match de tennis. Aucun autre sport professionnel n'offre une telle proximité. On entend pratiquement les joueurs penser. Et on entend siffler les services de plus de 200 kilomètres à l'heure, comme celui de Richard Krajicek qui jouait hier sur le court numéro 1.

Le plaisir d'une journée au stade Jarry, c'est aussi de s'attarder aux abords des courts d'entraînement. Si on sent monter l'ennui au court central, on n'a qu'à s'y pointer. Ainsi, ils étaient quelques dizaines, hier

après-midi, à regarder Michael Chang s'acquiescer et à pousser des soupirs d'admiration devant la régularité de ses coups droits ou le volume incroyable de ses mollets.

La palme de l'atmosphère est cependant allée hier au grand Sébastien LeBlanc. Lundi, le grand gaucher originaire de Saint-Bruno s'entraînait seul avec un obscur partenaire et son coach, loin de la foule. Seul le journaliste du *Devoir* assistait à l'entraînement — quand on œuvre pour un quotidien de sports, on a du flair...! Hier, au lendemain de sa réjouissante victoire, on s'arrachait LeBlanc. Des gamins réclamaient des autographes et des journalistes quémandaient des entrevues à la queue leu leu...

Se promener sur le site de l'Omniium du Maurier, pour quiconque aime le tennis, c'est aussi risquer des rencontres. Mais qui est donc le grand farfadet qui déambule nonchalamment, là-bas? C'est Gustavo Kuerten, le champion de Roland-Garros. Aucun autre sport n'offre une telle proximité, disait-on.

S'offrir une journée au Stade du Maurier, c'est aussi sentir la richesse. Le tennis demeure un sport de riches. Il ne faut pas se le cacher. Dans le parking, la BMW ou la Mercedes sont de mise. Les ados ont des sourires orthodontiques; leurs mamans portent des sacs Louis Vuitton, se rafraîchissent à l'eau d'Evian et arborent la Rolex. Sport de riches ou pas, les billets demeurent toutefois très abordables. Pour dix dollars, aujourd'hui encore, on peut y accéder.



FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER
À la recherche du mieux-être des personnes atteintes d'un cancer
Montreal (514) 527-2194
Extérieur 1 800 363-0063

BOUCLES D'OREILLES À DIAMANT SOLITAIRE OR 14 CARATS
TOTAL
5 pts VENTE 58 \$
10 pts VENTE 88 \$
25 pts VENTE 268 \$
40 pts VENTE 478 \$
50 pts VENTE 688 \$
LE PARCHEMIN DEPUIS 1966
Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.
Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri
Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

SOLDE 40%
vêtements d'été à partir du 1 août

Blacks INTERNATIONAL

patagonia
EX OFFICIO
Woolrich

Royal Robbins
Established 1975

DEUX MAGASINS:
1101, av. Laurier, Outremont
Tél.: (514) 271-1314 / 2126
3525, ch. Queen Mary, Montréal,
Tél.: (514) 739-4451 / 2141

Conseillers en décoration
Comptoirs de pièces de plomberie
Consultation gratuite des As-Plombiers

30 salles de bain en démonstration
Faut voir...

la boutique de plomberie
DÉCORATION 25

25^e avenue et 640 Ouest, St-Eustache • tél: 475-8492 • Internet: www.decor25.com

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

La police de Québec sous enquête

Québec (PC) — La Sûreté du Québec a ouvert une enquête sur un nouveau cas présumé de brutalité policière à la police de Québec. Un adolescent de 16 ans aurait reçu des coups à la tête à l'aide d'une lampe-torche ainsi que des coups de pied lors de son arrestation par des policiers de Québec dans la nuit de dimanche. Le jeune homme a dû être opéré d'urgence dimanche pour un caillot de sang au cerveau. Il repose depuis aux soins intensifs du Centre hospitalier Christ-Roi. Les deux policiers impliqués dans cette affaire seront relevés de leur fonction, avec solde, dès leur retour au travail demain, a annoncé hier le chef de la police de Québec, Richard Renaud. C'est le troisième événement violent impliquant des policiers de Québec en l'espace de deux mois. Lors des émeutes de la Saint-Jean, une jeune fille a dû se rendre à l'hôpital à la suite d'un matraquage et lors de l'inauguration de la statue du général Charles de Gaulle, la semaine dernière, une sexagénaire a été durement conduite aux cellules municipales par deux autres policiers de la ville. Dans ces deux cas, des plaintes formelles ont été déposées auprès de la Commission de déontologie policière.

Le Canada vieillit

Ottawa (AFP) — Le nombre de personnes âgées recensées au Canada l'an dernier a plus que doublé en 25 ans et son rythme de croissance était entre 1991 et 1996 presque deux fois supérieur à celui de l'ensemble de la population, selon les chiffres publiés hier par Statistique Canada. Les personnes de 65 ans et plus constituaient 12,2 % de la population canadienne l'année dernière, contre 11,6 % en 1991 et 8,1 % en 1971. Le recensement de mai 1996 a dénombré plus de 3 527 800 Canadiens appartenant à cette classe d'âge, soit une hausse de 11,3 % en cinq ans, alors que la population totale a progressé de 5,7 % sur la même période. Le nombre des personnes âgées de 80 ans et plus a progressé de 19,3 % entre 1991 et 1996, et représentait également le double du nombre observé en 1971. Quant aux enfants de moins de 15 ans, leur nombre a augmenté de 3,7 % de 1991 à 1996, selon Statistique Canada, qui a recensé 5 901 300 petits Canadiens l'an dernier. Les enfants représentaient 20,5 % de la population totale contre 29,6 % en 1971.

Irving poursuivie

Halifax (PC) — La garde côtière canadienne tente une poursuite de plus de 42 millions de dollars contre la compagnie Irving, du Nouveau-Brunswick, pour les coûts engendrés l'an dernier par le renflouage de la barge Irving Whale. A Ottawa, Michael Turner, le sous-commissaire de la garde côtière, a expliqué qu'étant donné que les discussions entre la Couronne et le propriétaire de la barge n'avaient rien donné, il était nécessaire, en vertu du principe du pollueur-payeur, d'entreprendre des procédures judiciaires pour récupérer les coûts de l'opération. Le dépôt de la poursuite a été signifié en Cour fédérale à Fredericton hier, soit 24 heures à peine avant le 1^{er} anniversaire du renflouage de la barge au large des côtes de l'Île-du-Prince-Édouard.

Anderson critique Washington

Washington (AFP) — Le règlement du conflit américano-canadien sur le saumon du Pacifique est une question de crédibilité pour le leadership des États-Unis, a estimé mardi à Washington, le ministre canadien de la pêche David Anderson. Il a déploré une nouvelle fois le refus de Washington de s'engager directement dans le différend entre les pêcheurs canadiens et américains du nord-ouest sur la taille des prises de saumon et les mesures de préservation du milieu naturel dans le cadre du traité entre les deux pays, et a affirmé que cette position «avait de sérieuses implications sur le leadership» de Washington dans le monde. Comment «les États-Unis peuvent-ils vouloir protéger les baleines sur l'ensemble du globe quand ils ne protègent pas une de leurs ressources (...) le saumon», pour laquelle ils ont un siècle d'expérience de coopération avec leur voisin, s'est encore interrogé M. Anderson, lors d'une conférence de presse. Le Canada accuse les États-Unis de dépasser très largement ses quotas de pêche au détriment de leurs pêcheurs et de la préservation des bancs de saumons, notamment l'espèce très protégée des sockeye, a-t-il répété en affirmant que le traité «ne fonctionnait plus de manière efficace».

Jeunes libéraux: les grands enjeux politiques mis de côté

Québec (PC) — Les jeunes libéraux du Québec vivront en fin de semaine à La Pocatière un congrès où toute la place sera consacrée à la famille, à l'éducation, à la recherche et au développement, au défi technologique, et où les grands enjeux politiques ou constitutionnels seront mis de côté. En conférence de presse, hier, le président de la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec, Jonathan Sauvé, a laissé entendre que, s'il doit y avoir malgré tout un débat sur les grands enjeux politiques, il devra être initié par les délégations régionales. «Le parti a déjà rendu publique sa position constitutionnelle, a-t-il dit, on y a contribué et maintenant les jeunes trouvent important de passer à d'autres volets qui n'ont pas été abordés.»

Joyce Milgaard a convaincu Mulroney

Winnipeg (PC) — L'ex-premier ministre Brian Mulroney affirme que sa rencontre avec Joyce Milgaard, il y a six ans, l'avait convaincu que son fils était innocent du meurtre pour lequel il avait été condamné. Winnipeg. Après la campagne menée par Joyce Milgaard, la Cour suprême du Canada a renversé, en 1992, la condamnation prononcée contre son fils en rapport avec le meurtre de l'aide-infirmière Gail Miller survenu à Saskatoon en 1969. Dans son interview au Winnipeg Free Press, lundi, interview qui était donnée de New York, M. Mulroney a relaté sa rencontre avec Joyce Milgaard. «C'était une chose si mélancolique mais tellement admirable de voir une femme luttant seule pour la défense de son fils par une soirée très froide au Manitoba», a-t-il dit.

Congés parentaux

Ottawa y va d'une offre de dernière minute

À 291 millions, la «marge de manœuvre fiscale» est en deçà des attentes de Québec

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — À quelques jours de l'échéancier fixé par Québec, le gouvernement fédéral vient de lui faire une offre «raisonnable» relativement au dossier des congés parentaux.

Cette offre reste cependant en deçà des attentes de Québec. «L'offre est là. On espère que Québec va la mettre en œuvre. On pense que l'offre est vraiment très raisonnable», a signalé hier Anna Kapiniari, une porte-parole du ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew.

Le ministre Pettigrew a expliqué l'offre fédérale en détail dans une lettre qu'il a fait parvenir à la ministre de la Famille, Pauline Marois.

«On a tout fait pour rencontrer leur échéancier, a poursuivi Mme Kapiniari. On a respecté leur échéancier, on est proche de leur échéancier... C'est une lettre qui essaie d'ac-

commoder le régime distinct, la spécificité de Québec.»

Selon nos informations, Ottawa cessera de prélever les cotisations au Québec pour une valeur de 291 millions, soit la moyenne des trois dernières années pour les congés parentaux au Québec, et laissera tout le champ à Québec.

«On laisse cette marge de manœuvre fiscale à Québec, a expliqué hier une source près du dossier... 291 millions de dollars, c'est plus que ce qu'on aurait payé. On leur donne la capacité de couvrir au moins le régime qui existait.»

De plus, pour l'année en cours, Ottawa continuera de payer les congés de maternité des femmes enceintes qui font une réclamation avant le 31 décembre. Ottawa estime que c'est un autre 70 millions de dollars que le gouvernement du Québec n'aura pas à déboursier de sa poche pour l'année 1997.

De plus, le gouvernement fédéral estime que le programme de congés parentaux du Québec produira des recettes supplémentaires parce qu'il touche davantage de gens, entre autres les travailleurs autonomes. En augmentant le

plafond du salaire imposable, Québec pourra aller chercher d'autres recettes supplémentaires, calcule encore Ottawa.

En tout et pour tout, le gouvernement fédéral estime que tous ces changements mettront de 341 à 351 millions de dollars dans les coffres de Québec.

Mme Marois, elle, reste sur son appétit. Elle estime que le Québec a droit à une somme de 364 millions.

«Eux, ils voulaient 360 millions, a indiqué hier une source fédérale. C'est normal. Ils ont besoin de plus d'argent, leur système est plus généreux. On ne peut pas demander aux autres Canadiens de cotiser plus parce qu'ils ne peuvent même pas en bénéficier.»

Le 30 juin, Mme Marois avait sommé Ottawa de conclure un accord dans les plus brefs délais, faute de quoi la date d'entrée en vigueur du programme de congés parentaux serait retardée d'un an, au 1^{er} janvier 1999.

En 1994, les congés parentaux et de maternité au Québec ont coûté 301 millions au fédéral. En 1995, cette somme s'élevait à 292 millions et l'an dernier, à 279 millions.

Des tuiles et des lettres

Saint-Hyacinthe accueille les championnats du monde de Scrabble francophone

MARC CASSIVI
LE DEVOIR

Jean Daigle est un mordu du verbe. Un amant de la langue, un passionné des mots, disciple de Robert et fils de Larousse. Du type à retenir par cœur tous les mots de sept lettres qui commencent par Y, X ou W. «Mot compte triple», telle semble être la devise de Jean Daigle, le dixième joueur québécois... de Scrabble.

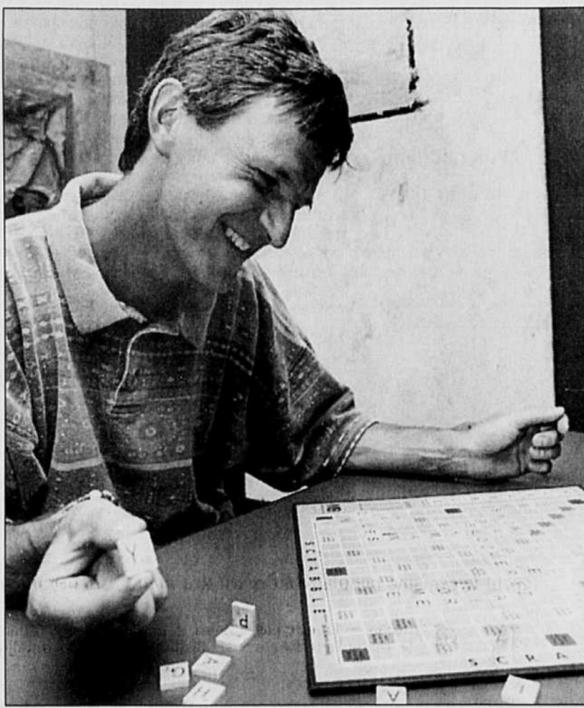
C'est Saint-Hyacinthe, ville natale de ce fonctionnaire, comptable de formation, qui accueillera d'ailleurs, du 3 au 8 août, les vingt-sixième championnats du monde de Scrabble francophone. Une rencontre au sommet des aficionados de tuiles de lettres enchevêtrées, à l'horizontale et à la verticale, qui opposera simultanément plus de 750 scrabbleurs au Centre des congrès de l'Auberge des Seigneurs.

La Fédération québécoise des clubs de Scrabble francophone, qui est l'hôte de ces vingt-sixième championnats mondiaux, y déléguera, outre Jean Daigle, une équipe de 56 joueurs de haut niveau qui se mesureront, dans quatre catégories — cadet, junior, senior et vermeille —, aux plus grands esprits «scrabbleques» de la Francophonie, en provenance de la France, de la Suisse, du Luxembourg, du Zaïre, du Sénégal, du Cameroun et de la Guadeloupe.

Parmi ceux-ci, des joueurs d'expérience et des néophytes qui ont fait leur marque sur la scène internationale. Des joueurs d'élite tels François Bédard, septième aux championnats du monde de Saint-Malo, en 1993, Guillaume Fortin, champion mondial cadet en 1996, et German Boulianne, l'étoile montante du Scrabble québécois, selon Jean Daigle.

«Il faut un esprit ludique pour exceller au Scrabble, croit M. Daigle. Il faut être très concentré et faire preuve d'une bonne gymnastique cérébrale. Et puis, il faut être un amoureux de la langue française.»

Le résident de Gatineau, qui a découvert ce jeu il y a quinze ans, s'entraîne au moins une demi-heure par jour, depuis deux mois, en prévision de ces prestigieux championnats du monde. Il feuillette les pages du Guide de stratégie du Scrabble et de la Liste officielle des mots autorisés par la Fédération internationale de Scrabble francophone (Larousse), et s'aiguillonne les réflexes à toutes les occasions, lisant des cartes de jeu chez le dentiste, formant des mots en conduisant, ou simplement grâce à son ordinateur, qui est muni bien sûr d'un jeu de Scrabble.



Jean Daigle, passionné de Scrabble, sixième joueur québécois et membre de l'équipe du Québec.

Les heures d'entraînement n'ont d'ailleurs pas été vaines. Depuis qu'il a débuté la compétition, il y a sept ans, Jean Daigle s'est classé à chaque fois parmi les cinq premiers joueurs aux Championnats du Québec et a participé à de nombreuses rencontres européennes. «Le Scrabble a pour moi des vertus presque thérapeutiques, dit-il. Rencontrer d'excellents joueurs dans des compétitions internationales m'a aussi permis de développer une grande humilité.»

Les championnats du monde de Saint-Hyacinthe se divisent en plusieurs épreuves, individuelles et par paires, étalées sur plusieurs jours. Contrairement au jeu traditionnel, pratiqué par la majorité des gens, le Scrabble de haut niveau, le Scrabble duplicata, ne comporte aucun élément de hasard. Les concurrents jouent simultanément, avec les mêmes lettres, et visent simplement à faire le plus de points. Les résultats sont ensuite affichés sur écran géant et désignent le gagnant, celui qui a

maintenu la meilleure moyenne d'efficacité au cours de la série de compétitions. L'événement a en fait des airs de grande partie de «bingo du verbe». «Les meilleurs joueurs ont des moyennes de 99 %», précise Jean Daigle, dont la moyenne personnelle fluctue actuellement autour de 94 %.

Le Scrabble, inventé par l'architecte américain Alfred Mosher Butts en 1931, se vend aujourd'hui à cinq millions d'exemplaires par année, dont 75 000 au Québec. «En France, remarque Jean Daigle, c'est un jeu plus populaire que la pétanque et la belotte.» Le jeu a manifestement aussi nombre d'adeptes au Québec. La Fédération québécoise des clubs de Scrabble francophone compte quelque 1100 membres, a son propre journal, l'Écho Scrab, et, époque oblige, a même son site Internet (www.fcsc.qc.ca). Les amateurs sont par ailleurs invités à participer aux championnats du monde de Saint-Hyacinthe. Ils pourront jouer simultanément avec les concurrents, dans une salle voisine.

Face à la catastrophe, l'ex-RDA renoue avec la solidarité

AGENCE FRANCE-PRESSE

À bout de nerfs devant le risque que les digues cèdent le long de l'Oder, les habitants de l'Oderbruch (est de l'Allemagne) ont retrouvé toutefois dans leur malheur un formidable élan de solidarité qui semblait presque oublié depuis la réunification.

«Avec la crue, on recommence à se serrer les coudes», raconte Elke Stahl, qui vient de passer une semaine de vacances à remplir des sacs de sable dans cette région frontalière de la Pologne, très menacée par la crue de l'Oder, à 60 km de Berlin.

«Avec la réunification [en 1990], nous sommes devenus du jour au lendemain d'autres gens, plus égoïstes», ajoute Dorothea Roether, accourue elle-même sur la place du marché à Bad Freienwalde pour apercevoir le chancelier Helmut Kohl, qui a interrompu ses vacances pour une deuxième

visite sur le «front» des crues. «Les gens ne vivent plus désormais que pour l'argent», renchérit Elke, agent d'assurances, se faisant ainsi l'écho d'un sentiment largement répandu dans l'ex-RDA. «Et puis beaucoup ont peur du chômage, qui a explosé dans cette région», ajoutent en chœur les deux femmes.

Avec la crue, chacun a redécouvert son voisin, ses amis, sa famille. Des volontaires sont arrivés de toutes parts pour remplir des sacs de sable et consolider les digues aux endroits les plus fragiles, dans une course éfrénée contre la montre. A Altretz, tout près de l'Oder, la place du village ressemble à une fourmilière. Des dizaines de personnes s'affairent à construire un remblai de près d'un mètre de haut, afin de couper la voie aux eaux de l'Oder si elles débordent jusque-là.

«Femmes, hommes et enfants travaillent ici jusqu'à minuit, tous les jours. Ce sont eux qui ont construit ce rem-

blai», raconte une villageoise. Celles qui sont trop faibles pour prendre la pelle font cuire des gâteaux pour les «forces laborieuses» ou s'occupent des repas.

L'élan de solidarité arrive de toutes parts, y compris de l'ouest de l'Allemagne. A Altretz, deux volontaires sont originaires de Brême (nord), à quelque 400 km de là. Toutes les régions d'Allemagne ont envoyé des équipes de secours et des millions de sacs de sable.

Cette crue pourrait presque revigorer la fraternité entre Allemands de l'Est et de l'Ouest qui a bien pâli après sept ans de réunification et de préjugés accumulés de part et d'autre.

Le chancelier Kohl entend bien d'ailleurs faire de l'Oderbruch un exemple d'unité nationale. Pour cette première grande catastrophe naturelle en Allemagne de l'Est depuis la réunification, il est important «non pas de parler mais de montrer que nous sommes un seul et même peuple», a-t-il déclaré à Bad Freienwalde.

tombée publicitaire : le vendredi 8 août

Ne manquez pas notre cahier spécial

LE DEVOIR

rentrée

scolaire

publié le 16 août prochain!

LE DEVOIR

LE MONDE

État de la réserve collective de sang	
Groupe sanguin	
o+	22%
A-	29%
A+	27%

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Info-collecte: 527-1501

EN BREF

Attentat à Port-au-Prince

Port-au-Prince (Reuter) — Des inconnus ont ouvert le feu sur une voiture transportant le ministre haïtien des Affaires étrangères, Fritz Longchamps, mais il n'a pas été blessé, a annoncé hier la police. Les agresseurs ont tiré lundi soir sur la voiture dans une rue de Port-au-Prince, brisant les vitres, et ils ont pris la fuite lorsque les gardes du corps du ministre ont riposté. La semaine dernière, Joseph Exumé, ancien ministre de la Justice de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide, a été blessé par balle au ventre par des individus qui ont volé sa voiture. La police a dit n'avoir aucun indice liant les deux agressions. Des responsables haïtiens ont dit que la Police nationale haïtienne, formée peu après le rétablissement de la démocratie, à l'automne 1994, n'était pas encore prête pour maintenir l'ordre.

Copenhague: les scientologues protestent

Copenhague (AFP) — Entre 150 à 200 membres de la secte américaine Eglise de scientologie ont manifesté hier devant l'ambassade allemande à Copenhague pour réclamer «la liberté de religion maintenant en Allemagne» et «l'arrêt des persécutions», a indiqué la police danoise. La manifestation s'est déroulée sans incidents, a souligné la police. Aux cris de «Allemagne, réveille-toi!» et de «Liberté religieuse!», les scientologues ont dénoncé «cette surveillance étroite» de leur secte par les autorités germaniques. Ils comptent, selon leur porte-parole, Anette Refstrup, «poursuivre ces manifestations de protestation devant les représentations diplomatiques allemandes en Europe». Les autorités allemandes soupçonnent la secte de vouloir atteindre ses objectifs en violation de la Constitution. Son quartier général européen est à Copenhague et elle aurait environ 70 000 adeptes en Allemagne.

Talibans en difficulté

Karez Mir (Reuter) — Le mouvement afghan des Talibans a affirmé hier que ses forces avaient repris des positions stratégiques au nord de Kaboul en combattant les forces d'opposition. Les troupes du commandant Massoud, en lutte contre les Talibans, ont réitéré ces informations. «Nous avons conquis une zone dominant les villages de Kalakkan et de Mir Batcha Kot» (à une trentaine de kilomètres au nord de Kaboul), a déclaré un commandant Taliban, non loin de la ligne de front. Selon un porte-parole de l'opposition, les troupes anti-Talibans ont repoussé trois attaques au cours des dernières 24 heures et n'ont perdu aucune position.

Colombie: la paix oui, la paix non

Bogota (service espagnol de l'AFP) — La première réunion pour la paix qui devait commencer hier dans le département de Santander-Nord, en Colombie, a dû être reportée parce que les guérilleros de l'ELN (Armée de libération nationale) ont menacé d'exercer des représailles contre ses participants. Cette rencontre de El Tarra devait compter parmi ses participants le ministre de l'Intérieur, Carlos Holmes. Le gouvernement de Bogota cherche à susciter un large forum sur les conditions de pacification du pays. Par contraste, toutefois, on vient d'apprendre que les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), autre groupe de guérilleros, vient de signer un accord de paix avec la tribu paez (département de Tolima). L'entente est conditionnelle à ce que ces Indiens ne portent pas d'armes et ne collaborent pas avec d'autres forces armées.

Affrontements laïques-religieux en Turquie

Ankara (Reuter) — La police turque a fait usage de canons à eau et de matraques hier pour disperser, dans le centre d'Ankara, une manifestation de quelque 6000 islamistes protestant contre la politique du nouveau premier ministre, Mesut Yilmaz, qui limite l'éducation religieuse. Selon des témoins, après plusieurs heures d'un défilé houleux, la police a chargé les manifestants à plusieurs reprises aux alentours du ministère de l'Éducation et des canons blindés équipés de canons à eau sont finalement intervenus. Selon l'Agence de presse anatolienne, 11 personnes ont été blessées, parmi lesquelles cinq journalistes, battus par les policiers. Des témoins ont raconté que plusieurs cameramen avaient été transportés vers les ambulances le visage en sang.

Tchéchénie-Russie: on ne se parle plus

Grozny (Reuter) — Le président tchéchéne Aslan Maskhadov a ordonné hier l'arrêt de tous les entretiens entre Grozny et Moscou tant que la Russie n'aurait pas approuvé un plan de relance de l'économie tchéchéne, dévastée par 20 mois de guerre. «Le président Maskhadov a interdit tous les voyages ministériels à Moscou et tous les entretiens avec les autorités russes jusqu'à signature d'un plan de reconstruction de la Tchéchénie», a déclaré à Reuter son porte-parole Kazbek Khadjiyev à Grozny. L'agence Interfax indique par ailleurs qu'Aslan Maskhadov a rencontré lundi le représentant à Grozny de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), auquel il a déclaré que Moscou ne respectait pas les traités signés avec la région séparatiste. Il lui a demandé un accroissement de l'aide à la Tchéchénie.

Droits de l'homme: négligence nicaraguayenne

Managua (service espagnol de l'AFP) — L'Association des droits de la personne, au Nicaragua estime que le pays jouira sans doute d'une image «négative», du fait que depuis six ans il a omis de présenter son rapport sur les droits humains à la Commission spéciale des Nations unies. Le ministre des Affaires étrangères, Emilio Alvarez, constate lui aussi cette lacune qu'il attribue au gouvernement précédent, celui de Violeta Chamorro. Le Panama est le seul autre pays latino-américain à ne pas avoir fait tenir son rapport sur les droits de la personne à la commission qui siège à Genève. Le ministre Alvarez, membre d'un gouvernement qui a entrepris son mandat le 10 janvier, a promis qu'avant la fin de septembre, Managua aura rédigé et expédié son rapport sur les droits aux instances pertinentes.

Clinton et les congressistes s'entendent

Accord budgétaire «historique» à Washington

Clinton annonce la disparition du déficit en 2003

Réduction du déficit de 90 milliards sur cinq ans, aboutissant à un budget bénéficiaire à partir de 2003; réductions d'impôt de 500 \$ par enfant; de 1500 \$ par enfant à l'université; coupes de 155 milliards dans le programme Medicare; réduction de l'impôt sur les plus-values en capital; réduction des droits de successions; nouvelles taxes sur le tabac: telles ne sont que quelques-unes des mesures budgétaires qui ont fait l'objet, hier, d'un accord «historique» entre la Maison-Blanche et le Congrès américain.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président Bill Clinton a qualifié mardi d'«historique» l'accord sur le budget auquel il est parvenu avec le Congrès à majorité républicaine, soulignant qu'il allait «profiter à des générations d'Américains». «Après des décennies de déficit, nous avons remis de l'ordre dans la maison fiscale américaine», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche, en présence du vice-président Al

Gore, et sous les applaudissements d'une centaine de parlementaires démocrates.

M. Clinton s'est dit «particulièrement heureux» des décisions prises en matière d'éducation, estimant que le budget «était le meilleur budget (en matière d'éducation) depuis une génération». «Cet accord répond à mon but d'équilibrer le budget d'une façon qui respecte nos valeurs, investit dans les gens et prépare l'Amérique pour le 21e siècle. C'est très, très bon pour notre pays», a-t-il dit.

«C'est le meilleur investissement que nous pouvions faire pour l'avenir de l'Amérique»,

a encore ajouté le président américain.

L'accord budgétaire auquel sont parvenus la Maison-Blanche et le Congrès lundi soir après des mois d'après négociations,

prévoit le retour à l'équilibre budgétaire d'ici cinq ans, du jamais vu depuis 1969, ainsi que les plus importantes réductions d'impôts de ces 16 dernières années, d'un montant net de 91 milliards de dollars sur cinq ans.

Pour financer les mesures sur l'éducation, l'accord prévoit une diminution d'impôt de 35 milliards de dollars sous la forme d'un crédit d'impôt de 500 dollars par enfant, ce qui représente l'effort public le plus important dans l'éducation depuis le programme dit du «GI's bill» lancé juste après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, a souligné M. Clinton.

Le président s'est aussi félicité des 24

milliards de dollars octroyés pour maintenir la couverture médicale de cinq millions d'enfants défavorisés, une des conditions-clé posée aux responsables de la majorité républicaine du Congrès pour parvenir à un compromis. Une partie de cette enveloppe sera financée par une augmentation de 15 cents sur les cigarettes.

En 1993, le déficit budgétaire s'élevait à 290 milliards de dollars et continuait à se creuser, a-t-il ajouté en soulignant que son programme de 1993 pour redresser cette situation avait jeté les bases de l'accord de retour à l'équilibre d'ici 2002.

Ces mesures budgétaires prévoyaient notamment une augmentation substantielle d'impôt, ce que les républicains n'ont cessé de reprocher à M. Clinton.

Les plus importantes réductions d'impôt depuis 16 ans

«Mani Pulite» à la moscovite

Des patrons aux revenus modestes, trop modestes...

JEAN-BAPTISTE NAUDET
LE MONDE

À Moscou, on fait actuellement des gorges chaudes au sujet des «divulgation de revenus» de la haute gomme de la société. Des chiffres la plupart du temps hautement fantaisistes, qui accentuent le cynisme populaire à l'égard des *nouvorishi* ostentatoires.

Moscou — Lancée par le président Boris Eltsine au mois de mai, la croisade anticorruption tourne à la farce. L'opération «Mains propres» à la mode russe se retourne même contre ses auteurs, les hauts dirigeants russes, qui voulaient montrer que le gouvernement n'est pas rongé par la corruption.

Même Boris Eltsine, dont l'honnêteté, en ce domaine, n'a jamais été mise en cause, est la cible des critiques. Il a déclaré un revenu, crédi-ble, de 42 000 \$ pour 1996, une datcha sur un terrain de 4 hectares dans la région de Moscou, ainsi qu'une voiture BMW de 1995 estimée à 12 000 \$. Las! Le quotidien *Komsomolskaia Pravda* a évalué la BMW à quelque 39 000 \$...

La déclaration au fisc du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, a franchement fait rire. L'ex-patron de Gazprom, l'une des plus riches entreprises de Russie, a déclaré des revenus d'à peine plus de 8000 \$ par an et des biens pour un montant de 47 000 \$. «Pauvre Viktor!», a ironisé un éditeur moscovite.

Dans un article publié en 1995 par l'hebdomadaire *Obschaja Gazetta*, la journaliste Elena Dikoun écrivait: «Iouri Skokov, l'ancien secrétaire du Conseil de sécurité russe, a qualifié le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, de «mafioso numéro un» lors d'une rencontre informelle avec des hautes personnalités des médias à Moscou. [...] M. Skokov a rappelé que les experts occidentaux estiment que Gazprom, la plus grande entreprise de gaz russe, un temps dirigée par M. Tchernomyrdine, vaudrait entre 250 et 1000 milliards de dollars. Le premier ministre posséderait 5 % de cette somme fantastique.»

L'actuel vice-secrétaire du Conseil de sécurité, Boris Berezovski, a, lui

aussi, amusé la galerie. Premier Russe sur la liste des personnalités les plus riches du monde établie par l'hebdomadaire américain *Forbes*, qui a évalué sa fortune à quelque 3 milliards de dollars, l'homme d'affaires devenu responsable politique a déclaré des biens pour une valeur de 223 millions de roubles (environ 60 000 \$ canadiens). «Berezovski, le plus pauvre millionnaire du monde!», a titré le quotidien d'affaires *Kommersant Daily*. «Je concède que ce qui a été déclaré au nom de Boris Berezovski est très faible. Cela sera sujet à des vérifications», a répondu Evgueni Savostianov, un conseiller du Kremlin.

Le premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubais, a, lui, affirmé avoir gagné 300 000 \$ en 1996, grâce à des interventions publiques. Cependant, le quotidien *Izvestia* a récemment révélé que M. Tchoubais avait bénéficié, en janvier 1996, d'un prêt sans intérêt de 3 millions de dollars de la banque privée Stolichny, qu'il a investis en bons du Trésor russe, dont les taux d'intérêt à l'époque ont atteint les 250 % par an.

Près d'un tiers des gouverneurs et la plupart des députés ont préféré ignorer le décret présidentiel leur enjoignant de déclarer leur patrimoine avant le 20 juillet. Furieux, le président a menacé de publier la liste des récalcitrants. Il ne peut pas faire plus, son oukaze ne prévoyant aucune sanction ni vérification.

Les Russes (salaire moyen: 200 \$ par mois) semblent avoir retenu deux belles perles: une fameuse phrase de Boris Eltsine qui a affirmé que lui et son jeune premier vice-premier ministre, Boris Nemtsov, étaient «les deux seuls à ne pas accepter de pots-de-vin»; et, tout récemment, la remarque de M. Nemtsov, qui a déclaré que la récente vente de la société de téléphone Sviazinvest était «la première privatisation honnête de Russie».

l'assassinat, en 1979, de l'ancien dirigeant de la DC, Michele Reina, opposé à Andreotti. L'ex-parrain n'a pas précisé si l'ancien chef du gouvernement italien était le commanditaire de ce meurtre ou même s'il était informé de sa motivation.

«Les votes seuls n'auraient pas suffi à faire être le courant d'Andreotti. Nous devions intimider ses adversaires avec des actions violentes», a déclaré Giovanni Brusca qui témoignait, pour le deuxième jour consécutif, devant le tribunal de Rebibbia, dans la périphérie de Rome.

L'ex-parrain a évoqué les «manoeuvres en coulisse» qui régénéraient toute la vie politique sicilienne. «Les maîtres de San Giuseppe Jato [le fief de la famille Brusca en Sicile] et d'Alfonte [fief sicilien du chef mafieux Andrea Di Carlo] prenaient directement leurs ordres de

Mauvais air



MARTIN THOMAS, REUTERS

La police de Santiago a arrêté hier un militant écologique qui participait à une manifestation en faveur de mesures plus sévères contre la pollution atmosphérique, qui a atteint ces derniers jours, dans la capitale chilienne, un degré alarmant, au point d'inciter les autorités à fermer les écoles en ce milieu d'hiver austral.

Nouveau premier ministre haïtien

Éric Pierre, le libéral

JEAN-MICHEL CAROIT
LE MONDE

Saint-Domingue — Principale formation représentée au Parlement haïtien, l'Organisation politique Lavalas (OPL) n'est pas disposée à ratifier sans conditions le choix d'Éric Pierre, un fonctionnaire international, nommé premier ministre par le président René Prével. «Son éventuelle acceptation devrait faire l'objet de négociations qui n'ont pas commencé, tant sur le conflit électoral, en suspens, que sur la composition du gouvernement», a déclaré au Monde Gérard Pierre-Charles, le coordonnateur de l'OPL.

Affirmant contrôler la majorité au Sénat et 33 des 81 députés, Gérard Pierre-Charles s'attend à «un processus de ratification long» et n'exclut pas que l'OPL «présente une alternative» pour le remplacement du premier ministre démissionnaire Rony Smarth, qui appartient à sa direction.

Le nom d'Éric Pierre, un haut fonctionnaire de la Banque interaméricaine de développement (BID), âgé de 53 ans, sans appartenance politique, avait déjà circulé au printemps 1996, lors de la formation du premier gouvernement de René Prével. Selon la Constitution haïtienne de 1987, le choix du premier ministre, une prérogative présidentielle, doit être ratifié par un vote de confiance des Chambres.

Victime d'une opération de déstabilisation menée par des «organisations populaires» proches de l'ex-président Aristide,

Rosny Smarth avait démissionné le 9 juin dernier en dénonçant la fraude dont avaient été selon lui victimes les candidats de l'OPL, lors du premier tour des élections législatives partielles du mois d'avril. Le processus électoral est interrompu depuis lors.

Paradoxalement, des parlementaires «indépendants» proches de l'ex-président Aristide, qui accusaient Rony Smarth de vouloir appliquer «un plan néolibéral dicté par les puissances étrangères et les organismes internationaux», seraient prêts à voter en faveur d'Éric Pierre, un représentant de ces organismes, qui passe pour un ferme partisan de la politique de privatisations. Le déblocage de plusieurs centaines de millions de dollars d'aide internationale est lié à l'application d'un plan de modernisation économique qui prévoit la privatisation de neuf entreprises publiques.

Préoccupé par la durée de cette nouvelle crise, Washington a récemment dépeché des émissaires de haut niveau à Port-au-Prince. L'ambassadeur des États-Unis aux Nations unies, Bill Richardson, et l'ancien membre du Conseil national de sécurité, Anthony Lake, ont plaidé en faveur de la nomination rapide d'un nouveau premier ministre et de la prolongation du mandat des Casques bleus, qui expire le 31 juillet. Tous deux ont rendu visite à Jean-Bertrand Aristide en sa résidence privée de Tabarre, reconnaissant l'influence que l'ex-président continue d'exercer sur les affaires de la République caribéenne.

«Liaisons dangereuses»: Brusca accable Andreotti

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — Des achats de votes à l'intimidation des élus en passant par les homicides politiques, l'ex-parrain de la mafia Giovanni Brusca a dressé hier, devant un tribunal de Rome, une longue liste des «liaisons dangereuses» entre le monde politique italien et la mafia sicilienne.

Témoin clef au procès de l'ancien président du Conseil italien, Giulio Andreotti, jugé depuis 1995 pour ses liens supposés avec la mafia, Giovanni Brusca, 40 ans, a minutieusement reconstitué les liens existant entre Cosa Nostra et la Démocratie chrétienne (DC), l'ancien parti de gouvernement italien.

Jusqu'au début des années 90, la mafia a favorisé, en Sicile, le courant politique de Giulio Andreotti, a dit Brusca en évoquant

Toto Riina, l'ancien «chef suprême» de Cosa Nostra arrêté en janvier 1993.

Intarissable, Giovanni Brusca a raconté comment Riina choisissait lui-même les candidats démocrates-chrétiens aux élections locales, des proches d'Andreotti, estimant qu'ils allaient servir les intérêts de «la Pieuve».

Et lorsque la mafia pense que ses intérêts sont trahis, elle tue. En mars 1992, le député européen Salvo Lima représentant le courant politique d'Andreotti en Sicile est assassiné car il n'est plus utile à Cosa Nostra. «Il s'agissait de donner une leçon à Andreotti», a expliqué Brusca, un des assassins du juge anti-mafia Giovanni Falcone.

«Dans le passé, Cosa Nostra avait tué des hommes politiques pour favoriser les proches d'Andreotti. En assassinant Lima, nous avons

montré que nous étions aussi en mesure de détruire le parti [démocrate-chrétien] en Sicile s'il ne répondait plus à nos attentes», a dit l'ex-mafieux. «Riina voulait barrer la route de la présidence de la République à Andreotti», a affirmé Brusca.

La mafia reprochait à Andreotti de ne pas avoir empêché la Cour de cassation de confirmer des condamnations à perpétuité à l'encontre de plusieurs dirigeants de Cosa Nostra. «Nous voulions clore nos rapports avec la DC dans l'espoir d'en ouvrir d'autres avec d'autres formations politiques» dont le Parti socialiste italien (PSI), a poursuivi Brusca.

M. Andreotti, 78 ans, homme fort de l'ancienne Démocratie chrétienne, 21 fois ministre, sept fois président du Conseil (premier ministre), n'a pas réagi aux lourdes accusations de Brusca.

É D I T O R I A L

Un consensus... cacophonique

Gilles Lesage

Il n'est pas facile de s'y retrouver dans le tohu-bohu qui agite et afflige les municipalités depuis que le gouvernement québécois a fait part de sa décision, il y a un mois, de leur transférer des responsabilités pour plus de 500 millions de dollars d'ici la fin de l'année. L'impasse se creuse entre les municipalités elles-mêmes et la confusion s'installe. Le torchon brûle.

D'emblée, le gouvernement a semé un violent germe de division en faisant une distinction très nette entre six villes-centres et les autres grandes villes, d'une part, et l'ensemble des autres municipalités, par ailleurs. Au lieu de demander des sacrifices équivalents aux quelque 1400 municipalités, Québec a voulu en profiter pour prendre en compte les responsabilités particulières de la capitale, de Montréal, des capitales régionales, au total de 34 grandes villes. L'intention, fort louable et attendue depuis longtemps, s'est butée à la résistance et à l'obstination d'autres villes périphériques, aussi importantes, sinon plus mal prises encore.

L'équité n'est pas l'uniformité, certes, comme l'a rappelé hier le maire Jean-Paul L'Allier, de Québec. Mais voilà un beau cas où le raffinement technocratique, au lieu de faire avancer la juste cause des villes qui rendent des services collectifs, la fait reculer de façon brutale. C'est par des mesures particulières et spécifiques, au besoin par un pacte fiscal adapté à leurs besoins propres, que Montréal, Québec et les autres grandes villes, peuvent éviter l'étouffement. Dans l'état actuel des choses, les autres maires ont beau jeu pour brandir l'iniquité de Québec, en vertu de laquelle les «privilegiés» du gouvernement écopent d'un fardeau de deux à trois fois plus élevé que le leur.

Si cet embâcle était levé, il ne réduirait pas au silence tous les farouches opposants au pelletage gouvernemental, piloté par les ministres Jacques Léonard et Rémy Trudel. Mais il démontrerait que le fardeau supplémentaire imposé sans ménagement aux municipalités l'est en toute équité pour chacune d'entre elles. Les villes de la banlieue, notamment celles de la capitale (menées tambour battant par la mairesse Andrée Boucher, de Sainte-Foy), perdraient un de leurs principaux arguments contre l'inéluctable transfert. De plus, Québec ferait la preuve qu'il ne tente pas de diviser les villes pour mieux régner et leur imposer ses solutions unilatérales.

Vendredi dernier, il semblait y avoir une leur d'espoir de compromis en ce sens. D'une part, le conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a adopté un «consensus» en onze points, dont l'un insiste sur «le refus de toute facture différenciée selon le type, la taille ou la provenance des municipalités, au prétexte qu'il faille, par ce biais, redresser d'urgence de prétendues iniquités entre municipalités». L'UMQ propose par ailleurs «l'établissement d'une contribution municipale équitable, basée sur la valeur de la richesse foncière uniformisée, selon un taux uniforme de taxation.»

A première vue, le ministre des Affaires municipales s'est dit ouvert à la discussion à partir de ces principes généraux. Par contre, on a appris depuis que ce «consensus adopté unanimement» (selon les termes contradictoires du communiqué publié lundi par l'UMQ) ne l'a été qu'après d'âpres discussions entre les maires. Non seulement sont-ils loin d'être tous d'accord — et vlan pour l'unanimité et pour le consensus, qui vont en éclats — mais les positions sont plus antagonistes que jamais, surtout entre les villes-centres et leurs périphéries respectives.

Tant les premières que les autres, en dépit du faux «consensus» de vendredi, font valoir des positions diamétralement opposées. Ça augure bien mal pour la ré-

union extraordinaire de samedi prochain, à Montréal, au cours de laquelle grandes, moyennes et petites villes sont censées ajuster leurs violons, terriblement désaccordés, pour mieux faire face de façon cohérente au gouvernement.

Ce serait pourtant essentiel. Car la pagaille actuelle, incompréhensible au profane, ne rend service à personne et risque de jouer de vilains tours à tous les bel-ligérants.

Au lieu de colmater les brèches, comme il le tentait, le conseil de l'UMQ n'a réussi qu'à exacerber les tensions. Quant la première vice-présidente, Mme Boucher, tire à boulets rouges et dénonce un «consensus» auquel elle est censée avoir participé, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond. Quand les maires des six villes-centres en sont rendues à préconiser ouvertement regroupements de services et fusions municipales — comme elles l'ont fait hier à Montréal — au lieu de rétablir des canaux de communications avec leurs voisins, c'est la guerre de tranchées qu'ils provoquent.

Il faut d'abord assumer, coûte que coûte, cette facture de 500 millions que Québec, manifestement, ne retirera pas. Mais comme c'est le gouvernement qui a mis le feu aux poudres — grâce à une mèche fumante depuis des années, il est vrai —

il lui appartient aussi d'apaiser la guerre des clans municipaux et de proposer des compromis. Boiteux, certes, mais pas plus que son pelletage improvisé.

Il y a sûrement plusieurs avenues à explorer. L'une des plus prometteuses pourrait être celle du transport scolaire. Le gouvernement en transfert brutalement le coût de 420 millions aux municipalités, mais sans leur accorder les outils de gestion correspondants. A bon droit, l'UMQ proclame et répète «le refus de toute facture dont les objets portent sur des activités ou compétences non assumées par les élus municipaux et dont ils ne peuvent être imputables devant leurs électeurs, tels le transport scolaire», et de grands équipements collectifs.

Mais qu'en serait-il si la gestion du transport des écoliers était non seulement transférée aux municipalités, mais intégrée au transport urbain, comme c'est déjà le cas en partie, et servant d'amorce à un transport public local, là où il n'y en a pas. On a l'impression que, sur ce plan comme sur bien d'autres (dont celui, névralgique, des fusions inévitables), le gouvernement n'a pas osé aller au fond de sa pensée. Aux prises, il est vrai, avec de brûlants dossiers scolaires — de la langue asux fusions, justement — Québec n'aura pas voulu attiser la conflagration. Peut-être devra-t-il, à la lumière de l'épouvantable cacophonie municipale, se résoudre à aller au fond des choses, dès maintenant. Ça fera un gros feu d'artifice, mais l'abcès sera crevé.

Étrangement, au moment même où ils se réjouissent de la reconnaissance de leurs responsabilités régionales, les villes-centres préconisent le regroupement en une seule de deux unions municipales. Mais, à observer le chassé-croisé des escarmouches qui fusent d'un «regroupement» à l'autre, ce n'est pas vers une fusion que l'on se dirige, mais vers une plus grande confusion. Avant que l'UMQ éclate en trois ou quatre fiefs, il est temps que l'on pense, d'abord et avant tout, à l'impuissante victime de ce chamaillage et de ce cafouillage.

Le citoyen-électeur-contribuable, qui paie finalement la note, en a, lui aussi, ras le bol de ces futiles guerres d'hôtels de ville.

La pagaille municipale est désolante

LETTRES

Les instincts du beau

La page Formes du samedi matin sonne mon réveil. Et quel réveil! Une vraie joie de la parcourir. Les efforts combinés de Lise Bissonnette et de Sophie Girouard finiront certainement par bousculer la torpeur de tous nos décideurs, politiciens, gens d'affaires et surtout les architectes qui ont plutôt tendance à suivre les courants qu'à innover. Concevoir cette page (vous et vos collaborateurs) et révéler les grandes réalisations de ce temps, devraient, il me semble, réveiller les instincts du beau. Du moins, c'est mon souhait.

Preuve que vos articles peuvent motiver. Visitant récemment le Bas du fleuve et la Gaspésie, mon épouse et moi ne voulions manquer les sites du Parc de l'Aventure Basque et de Pabos. Bien que modestes, ces sites ont le mérite d'être inspirés.

Une autre preuve, l'annonce de la future «Grande Bibliothèque du Québec». Je me rappelle très bien d'un certain article de votre directrice qui en suggérait la construction. S'avèrera-t-il possible de la construire dans un endroit susceptible de créer une belle perspective?

Le Devoir et le Centre d'Architecture canadien réussiront-ils à la longue à changer les mentalités?
André Coutu
Duvernay, le 24 juillet 1997

Que pour les V.I.P.

Le 29 juin dans le cadre des activités

des fêtes du Canada, avec un ami je me suis rendue aux Vieux-Port attirée par le programme de l'Orchestre Métropolitain. Oh! Surprise sur les 5000 sièges promis, aucune place pour le commun des mortels. Il n'y avait pas le nombre espéré et toutes les chaises étaient réservées pour les V.I.P. (M. Savard, ses amis et les amis de ces derniers). L'organisation avait pris soin de clôturer cet endroit pour séparer les privilégiés de la plebe.

P.S. J'oubliais, au cas où nous de la populace aurions troublé la quiétude des V.I.P., une deuxième clôture à deux pieds de la première protégeait les chouchous.

Doris Belhumeur
Longueuil, le 17 juillet 1997

Témoin crédible

Je regrette de n'avoir pu réagir plus tôt à un article de Clément Trudel portant le titre «Un musulman dans la tourmente» et qui fut publié dans l'édition du samedi 14 et du dimanche 15 juin 1997. J'étais alors à l'extérieur du pays, ce n'est que très récemment que quelqu'un a porté cet article à mon attention et j'aurais quelques bonnes raisons d'y réagir.

Il y était question d'une cause qui est présentement devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et d'un expert qui a été appelé à témoigner, Khalid Duran, directeur d'une revue trimestrielle publiée à Washington, *TransState Islam*. A propos de M. Duran, Clément Trudel a

crité l'ombudsman de Radio-Canada, Mario Cardinal, qui, dans une décision rendue le 10 janvier dernier, mettait sérieusement en doute la crédibilité de ce témoin-expert.

Précisons que M. Cardinal rendait cette décision à la suite d'une plainte portant sur un reportage diffusé à l'émission *Dimanche Magazine*, le 12 mai 1996, dans lequel M. Duran était interviewé. Or après maintes vérifications, j'ai pu découvrir que les faits sur lesquels l'ombudsman fondait son opinion, à propos de M. Duran, étaient faux, erronés ou inexacts. De plus M. Duran et une autre personne prise à partie dans cette même affaire ont intenté des poursuites contre l'ombudsman et Radio-Canada. Ce qui a amené M. Cardinal à se rétracter, le 21 mai dernier. Permettez-moi de citer un extrait du texte de sa rétractation: «Il n'y avait pas lieu, je dois le reconnaître, en rendant ma décision du 10 janvier, de mettre en cause [...] M. Duran [...]. Il n'était pas non plus approprié que j'infère d'un ensemble d'allégations factuelles non vérifiées [sic] et, au demeurant, non pertinentes, des conclusions mettant en question la crédibilité et les motivations professionnelles de monsieur Khalid Duran.»

Il m'est apparu important d'apporter ces précisions, même avec un mois de retard, car il en va de la réputation d'une personne.
Pierre Trotter
Réalisateur *Dimanche Magazine*
Radio-Canada
Le 24 juillet 1997



La fin de la récréation?

Vous le dirai-je? Lors de la commémoration de la visite de Charles de Gaulle, je me suis mise à espérer que cet événement sonnerait peut-être la fin de la récréation au Québec.

Car, on l'aura constaté, le gouvernement fermait la machine souverainiste dès l'an dernier. Depuis, c'est la «récréation», c'est la mise en veilleuse de l'option, c'est l'incapacité de contrer le Plan B ou les partitionnistes, ce sont les reculs sur le front de la langue dont les effets débordent déjà de Montréal, c'est un Bloc québécois d'une discrétion frôlant l' inanition, etc.

Depuis le début de cette récréation, on assiste aussi à une espèce de chasse à ce que les médias nomment les «radicaux» ou les «purs et durs» du mouvement. Ceux qu'on appelle fausement les «ayatollahs» et les «hard-liners» ont été marginalisés à l'intérieur même de leur propre camp. Notez bien, ce sont, curieusement, des fédéralistes qui, dès janvier 1996, réclamaient haut et fort que l'on isole ces présumés «radicaux». Et lorsque votre adversaire vous demande quelque chose...

Le résultat, fort prévisible, ne s'est pas faire attendre. Les débats de fond furent évacués (car on ne discute pas avec des supposés «radicaux») et la coalition de 1995 entre les ailes dites «molle» et «dure» a commencé à s'effriter. Pourtant, comme nous l'enseignent l'histoire et un certain Machiavel, c'est à la direction d'un mouvement qu'il revient de soigner ses alliés, et non l'inverse. Sinon, le camp faiblit irrémédiablement de l'intérieur. La morale de cette histoire: il est toujours hasardeux d'écouter ses adversaires et de pro-

tenir pour acquis ses meilleurs militants...

Mais il faut sûrement s'entêter à croire que le général de Gaulle en inspirera quelques-uns et en extirpera d'autres de leur sommeil. Jeudi soir, sous le balcon de l'hôtel de ville, le vice-premier ministre, Bernard Landry, semblait vouloir siffler la fin de la récréation. «Nous devons nous faire mutuellement l'engagement de consacrer toutes nos forces démocratiques, disait-il, pour commencer la mobilisation qui va nous conduire à l'étape suivante.» Fort bien. Mais

encore faut-il que l'exemple vienne d'en haut, puisque c'est au gouvernement qu'il revient de reprendre une mobilisation qu'il a cessée lui-même. Parce que la souveraineté n'est pas inéluctable en soi, il est urgent d'entreprendre un travail permanent de pédagogie populaire. Bref, plutôt que de s'indigner face au Plan B et aux partitionnistes, il faut expliquer et, surtout, il faut agir. Et agir, c'est affirmer sur toutes les tribunes, québécoises, canadiennes et internationales, le droit absolu du peuple québécois à disposer de lui-même et à quitter le Canada avec l'entière de son territoire. D'où la nécessité, entre autres choses, de reconstruire notre réseau de délégations générales.

Agir, c'est se doter d'un équivalent souverainiste du Conseil privé d'Ottawa. C'est aider à la mise sur pied de «think tanks» souverainistes formés de chercheurs, d'analystes et de stratèges. C'est se donner une infrastructure solide et s'assurer qu'avant le prochain référendum, chaque question aura trouvé réponse.

Agir, c'est reconstruire la coalition, cesser la chasse aux présumés «radicaux» et faire une place à tout le monde, aux «mous» comme aux «durs». Agir, c'est soutenir les organismes souverainistes et stimuler la participation active de la société civile. Bref, agir, c'est cesser de croire qu'un pays se crée par la pensée magique.

Agir, c'est aussi comprendre que, pour de nombreux Québécois, la souveraineté est la chance ultime de se donner un pays plus progressiste et de langue française. Il faut donc savoir d'avance que, le moment venu, rares seront ceux à se mobiliser pour les beaux yeux d'une agence de cotation ou pour un Québec bilingue. D'autant plus que l'on sait que cette francité si précieuse n'a pas empêché et n'empêchera jamais le respect des droits de la minorité.

Lors de la commémoration de la visite de Charles de Gaulle, les Français nous ont rappelé quelques devoirs. Contrairement à ceux qui se laissent ici écraser par le rouleau compresseur de la rectitude politique, ces hommes, de toute évidence, comprennent le pouvoir des mots. Comme pour nous rafraîchir la mémoire, chacun des messages livrés par les invités français et par les cinq principaux partis politiques de France nous parlait de deux combats essentiels: celui pour la «liberté» des citoyens et des peuples, et celui pour la langue française en Amérique et dans le monde. Face au Plan B et à l'affaiblissement troublant de la loi 101, ce message est d'une puissante actualité.

Il reste maintenant à voir si ce combat voulant que les Québécois se gouvernent pleinement et en toute liberté reprendra et si l'on sifflera avec clarté la fin de cette longue récréation. Et, siffler la récréation, ce n'est pas parler, parler et parler encore. C'est agir, agir et agir enfin.

À PROPOS

... d'espérance de vie

En 1994, l'espérance de vie des hommes était de 75,1 ans, tandis que celle des femmes était de 81,2 ans. En outre, de 1971 à 1993, les gains en espérance de vie à 50 ans ont été ralentis par l'accroissement de la mortalité due aux cancers des voies respiratoires, en particulier le cancer du poumon. Cette situation touche davantage les femmes que les hommes.

Chez les personnes âgées, le nombre de décès causés par la maladie d'Alzheimer a progressé très rapidement depuis que la maladie a été identifiée. En 1994, elle a été plus meurtrière que le sida. Au total, 1685 femmes et 859 hommes sont morts de la maladie d'Alzheimer. La différence entre les sexes reflète surtout le plus grand nombre de femmes que d'hommes dans le dernier segment de la vie, puisque cette maladie de dégénérescence a un taux d'incidence qui s'accroît à mesure que la population vieillit.

A l'échelle provinciale, c'est Terre-Neuve qui détient l'in-

dice de fécondité le plus faible de toutes les provinces du Canada en 1995, pour une quatrième année consécutive. Il se situe à 1,25 enfant par femme, et il ne cesse de s'abaisser d'année en année. Quant au Québec, il vient au premier rang en ce qui concerne les décès par suicide. Le taux moyen était de 27,2 suicides pour 100 000 personnes de 1990 à 1994, par rapport à 16,3 pour 100 000 personnes de 1970 à 1974. Le taux de suicide de la plupart des autres provinces a décliné.

L'indice synthétique d'interruption volontaire de grossesse (IVG) a légèrement augmenté, pour atteindre 487 pour 1000 personnes en 1994 par rapport à 480 pour 1000 personnes en 1993. Plus important encore, le pourcentage des femmes ayant eu une deuxième IVG a nettement progressé, pour passer de 11 % en 1975 à 34 % en 1994.

Informaticien, revue hebdomadaire de Statistique Canada, 2 mai 97

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E B O I S

IDÉES

L'eau, pour qui?

Franklin: un coûteux exemple de myopie environnementale et économique

MONIQUE DESNOMMÉE
ANDRÉ LAVALLÉE
HÉLÈNE PEDNEAULT
GABRIELLE PELLETIER
LOUISE VANDELAC

Mme Desnommée représente le Comité de citoyens de St-Antoine-Abbé et de Franklin. Les autres signataires sont de la coalition Eau Secours!

Que retenir de l'annonce, le 11 juillet dernier, du retrait de la firme Aquaterra du controversé projet de captage d'eau de Franklin, cette petite municipalité à la frontière de l'État de New-York? Les médias n'ont repris pour l'essentiel que la version édulcorée du promoteur imputant à l'absence de consensus de la communauté le retrait d'un éventuel investissement de 20 millions de dollars. Cependant, cet inutile et coûteux gâchis de Franklin, tant pour les citoyens que pour la firme impliquée, oblige surtout à constater qu'en matière de gestion de l'eau, ce gouvernement a un art consommé de «s'emballer pour des idées mal analysées».

Dans le dossier Franklin, tout ressemble en effet à s'y méprendre au projet de privatisation de l'eau potable de Montréal où il a fallu la levée de boucliers des médias, de la Coalition pour un débat public sur l'eau et de milliers de Montréalais qui ont su mettre en lumière les tractations secrètes, l'absurdité et l'indécence d'un tel projet, pour que le gouvernement finisse par traiter, en avouant, penaud, «s'être emballé pour une idée mal analysée».

Quelques mois plus tard, on lançait le ballon des pétroliers-reconvertis-eau, rapidement dégonflé pour son absence de sérieux. Cependant, la récente annonce, par le ministre Landry, de 63 millions en bonification fiscale pour l'industrie navale (conversion, transformation, navire-prototype, etc.), laisse à penser que certains de ces projets voguent toujours...

Et maintenant, c'est Aquaterra, cette filiale de Labrador et de Danone, le deuxième géant mondial de l'eau embouteillée, qui peu avant la présentation de la politique québécoise de l'eau, opère un retrait stratégique fort soulageant pour le ministre Cléche. Néanmoins, celui-ci a été forcé d'admettre, après que des citoyens de Franklin aient dépensé de leur poche plus de 40 000 \$ en contre-expertise et en frais d'avocats, qu'il envisageait prochainement de demander des expertises indépendantes pour étudier les zones grises de ce projet, auquel il a pourtant déjà accordé, le 23 décembre 1996, un certificat d'autorisation.

Des politiques inconséquentes

En fait, Franklin met en évidence à quel point les politiques publiques sur l'exploitation commerciale des eaux souterraines et leurs modalités d'application sont insuffisantes, inadéquates et inconséquentes. Celles-ci vont jusqu'à risquer parfois de compromettre le développement régional, tout en faisant supporter aux municipalités des responsabilités dont elles n'ont généralement ni les moyens, ni les compétences, ni même le désir, reportant alors sur de simples citoyens la responsabilité de compléter à l'incurie gouvernementale ou d'en payer la note et les effets pervers.

Certes, c'est d'abord avec un certain enthousiasme que la population de Franklin a accueilli ce projet de captage et d'embouteillage d'eau devant créer une cinquantaine d'emplois. Mais rapidement, les problèmes de quantité et de qualité d'eau observés lors des tests de pompage, ajoutés à la valse des informations partielles et contradictoires, ont commencé à susciter l'inquiétude et à mettre en évidence la nécessité d'informations et d'expertises indépendantes plus complètes.

Le débat s'est ainsi progressivement cristallisé, voire polarisé, entre ceux qui tenaient à tout prix à ces projets d'investissements à court terme et les autres, inquiets des impacts environnementaux, sociaux et économiques d'un tel projet à long terme.

Dès l'automne 1996, les pouvoirs publics concernés auraient dû prendre la pleine mesure de ce mégaprojet. Et s'ils avaient fait une évaluation rigoureuse des impacts et des risques environnementaux et économiques, mettant en parallèle les investissements projetés par cette firme avec ses bénéfices escomptés, ainsi que les retombées, les coûts éventuels et les garanties requises pour la communauté; tous y auraient gagné.

Parler ici d'un mégaprojet n'est pas une figure de style. La première demande d'autorisation d'Aquaterra au MEF était de 90 gallons minute, ou 219 millions de litres par année, ce qui représente près des trois-quarts de toute l'eau de source produite au Québec en 1994, soit 303 millions de litres! Or, les projets d'expansion en vue de doubler cette production étaient déjà clairement affichés, dès les audiences publiques du 21 octobre 1996 à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ).

M. Jean Filion, vice-président de Labrador et d'Aquaterra y soulignait en effet que «le projet présentement c'est vraiment la première usine pour pouvoir utiliser au maximum une quantité de 178 gallons minute». Or, 178 gallons minutes, aurait signifié le captage de 433 millions de litres par an! Ce qui aurait été trois fois plus important que tout le marché des eaux embouteillées de 1992 au Québec!

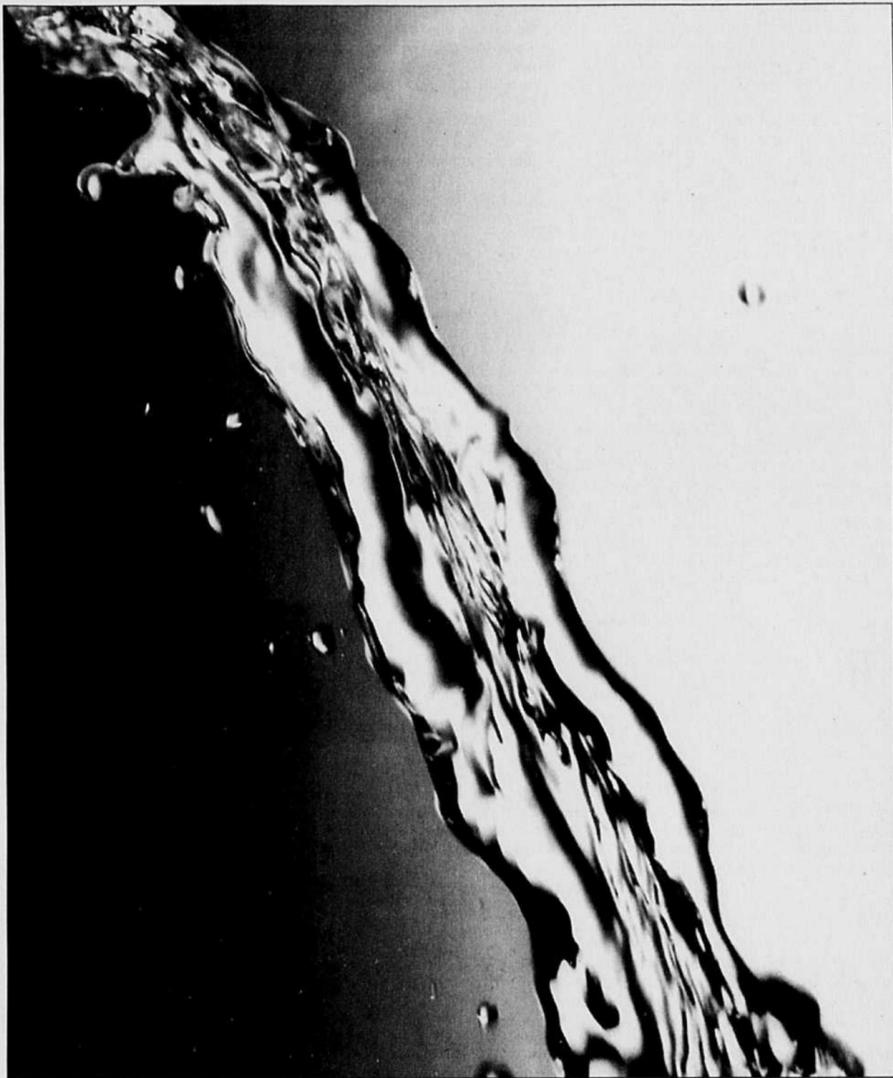
Au plan environnemental, selon les estimations de l'hydrogéologue M. J.J. Tremblay, un tel captage aurait pu représenter près de la moitié de la recharge annuelle de cette nappe souterraine, évalué à 1 % d'infiltration des précipitations annuelles, infiltration qui serait 10 fois moins importante que ce qu'Aquaterra prétendait.

Tout cela met en évidence deux aberrations. D'abord celle des dispositions actuelles sur les eaux souterraines, où sur le plan de la quantité «le citoyen propriétaire du fonds [...] est libre de faire pratiquement ce qu'il veut, même si cela est susceptible de causer préjudice à son voisinage» (Une problématique des eaux souterraines au Québec, projet, Ministère de l'Environnement, 1996, p. 44). Ensuite celle des autorités dites responsables, qui conscientes d'un tel état de fait, ont néanmoins autorisé un projet aussi colossal, sans analyse indépendante rigoureuse, et cela à la veille d'une politique sur l'eau.

On comprend donc l'inquiétude de la population et notamment celle des citoyens affectés lors des tests de pompage. Surtout que ces citoyens savent fort bien qu'en été, cette nappe est déjà très sollicitée, tant par les puits domestiques, les agriculteurs, les industries agroalimentaires et les activités recreo-touristiques que par les pompiers qui fournissent près du quart des pommes du Québec.

Or, aucune étude des besoins annuels de ces premiers utilisateurs, déjà installés dans l'aire d'appel de cette nappe, n'avait été réalisée. En outre, les flancs de la Covey Hill, où est situé le site Doré (propriété du MSSS) qui était convoité par Aquaterra, sont particulièrement propices à la culture des petits fruits et à la pomiculture. D'ailleurs, plusieurs projets de plantation de pommiers nains et semi-nains sont en cours pour augmenter la superficie de production et, selon des producteurs locaux, une vingtaine d'exploitations pourraient encore s'y établir, créant alors quelque 400 emplois.

Compte tenu de la fragilité de cette zone et de son potentiel agricole en développement; compte tenu des contre-expertises laissant craindre des conflits d'usage et des risques environnementaux et économiques significatifs pour les cultures, la valeur des propriétés, l'industrie de transformation et l'emploi; compte tenu de l'épineuse question frontalière, (cette nappe étant largement en territoire américain), on comprend mal qu'un gouvernement ait pu risquer de compromettre les activités régionales actuelles et poten-



La valeur de la production d'eau de source au Québec est de plus de 100 millions de dollars.

tielles au profit d'une seule méga-entreprise commerciale. D'autant plus que la construction de l'usine, ainsi que la cinquantaine d'emplois prévus, étaient conditionnels, rappelons-le, à «un suivi analytique d'un an [...] pour être bien certain [...] des quantités et de la qualité de l'eau qui s'y trouve» (CPTAQ, 21 oct. 1996). Ajoutons par ailleurs que, si pour M. Filion «l'implantation d'une usine de captage d'eau est basée sur des informations initiales et avec des projections qui sont faites 5 ou 10 ans dans le futur» (CPTAQ, 21 oct. 1996), pour les citoyens d'une région agricole, le futur déborde largement cet horizon de 10 ans! Et, en cas de problèmes de quantité ou de qualité d'eau résultant de l'abaissement de la nappe, ils veulent être assurés que les principaux responsables paieront la note et que l'ensemble des personnes touchées seront équitablement dédommages.

Un retrait stratégique...

Pourquoi la firme Aquaterra annonce-t-elle maintenant son retrait de Franklin, alors que la rumeur courait déjà, dans certains milieux, depuis des mois? Après deux ans de dépenses substantielles, cela étonne d'autant plus que l'intérêt économique d'un tel captage d'eau pour Aquaterra-Labrador-Danone s'annonçait être une véritable mine d'or comparativement à l'investissement projeté.

En effet, si la valeur de la production d'eau de source au Québec en 1994 était de 107,6 millions de dollars (valeur de la production à l'usine et non sur le plan de la consommation, qui est beaucoup plus élevée), cela signifie, en calculant selon les mêmes barèmes, un ordre de grandeur d'environ 75 à 150 millions par an, selon un captage total de 90 ou de 178 gallons-minute.

Ce retrait d'Aquaterra de Franklin ne peut donc être simplement imputé à «l'absence de consensus dans la municipalité», euphémisme reflétant mal les profondes divisions suscitées par ce projet. La perspective d'exploiter d'autres sites et la volonté de protéger l'image corporative face au lucratif marché américain semblent être des motifs plus probables.

En ce sens, la note diplomatique américaine expédiée au gouvernement canadien et les interventions largement médiatisées de citoyens

des États-Unis (où se trouve l'essentiel de la recharge de cette nappe), auprès de l'Environmental Protection Agency (EPA) et du Comité mixte international, ont peut-être invité cette firme à la prudence.

Mais quelque soient les motifs véritables qui ont conduit Aquaterra à renoncer à ce projet, il est à souhaiter que ses dirigeants feront preuve de la transparence et de la cohérence dont ils se targuent et qu'ils s'assurent rapidement que les autorisations accordées par le MEF et par la CPTAQ soient annulées.

Pas de quoi pavoiser

Que ce projet controversé d'une puissante multinationale ait pu être écarté, du moins par l'instant, soulage certes bon nombre de citoyens, mais cette victoire ne les incite pas pour autant à pavoiser. Ils savent pertinemment bien que les graves lacunes observées risquent d'engendrer des situations aussi kafkaïennes dans tout le Québec, si l'État n'assume pas pleinement et rapidement ses responsabilités de protection des ressources et de développement durable en fonction de l'intérêt collectif.

Ainsi, l'absence de mécanismes qui auraient dû associer dès le début les citoyens concernés à la définition de la problématique; l'insuffisance et l'inadéquation des normes et procédures; l'absence d'études d'impacts environnementales et économiques, rigoureuses, complètes et indépendantes; l'absence de transparence et le refus d'assister les citoyens; voilà autant de faiblesses structurelles sur lesquelles il est périlleux de construire quelque projet que ce soit.

Ces faiblesses trop facilement acceptées finissent par miner la confiance du public, ternir la vie démocratique et entacher la réputation de l'État québécois face à l'électorat. Et que dire de la confiance des promoteurs qui investissent temps et argent pour se conformer à des dispositions gouvernementales qui, dans les faits, s'avèrent bien défailtantes par rapport à l'ampleur des questions soulevées par l'exploitation commerciale des eaux souterraines.

Limpide comme l'eau

Dans l'affaire de Franklin, n'été de courage et de la vigilance de quelques citoyens, le gouvernement

se précipitait, myope, dans un projet dont ni les effets économiques, ni les conséquences politiques au plan local et national, ni les impacts géopolitiques frontaliers ne semblent avoir été mesurés. Si bien qu'on a eu l'impression, une fois de plus, qu'on s'appropriait à vendre la maison pour payer l'hypothèque!

Il serait donc logique, maintenant, de tirer pleinement profit de l'expérience de ces citoyens qui ont développé une compréhension des enjeux et une expertise peu communes. Ce serait également le moindre décent que l'État assume les frais qu'ils ont encourus pour défendre l'intérêt collectif en palliant aux lacunes des politiques publiques en la matière.

Cela s'impose d'autant plus qu'avec la multiplication des projets d'achat de sources d'eau souterraines dans tout le Québec, plusieurs municipalités risquent de se retrouver, dans un proche avenir, dans les mêmes dédales que ceux de Franklin, alors que d'autres citoyens, comme ceux de Mirabel, St-André et d'ailleurs en font quotidiennement les frais.

Dans ce contexte, le malsain climat de secret, d'improvisation et de travail bâclé qui marque, depuis plus d'un an, le traitement québécois du dossier de l'eau est inquiétant. Et le report constant des documents sur la politique de l'eau qui, prévus en mai-juin, sont annoncés pour la fin août, alors que la consultation publique aurait lieu dès la mi-octobre, n'aide pas à dissiper le malaise.

Comment en effet ne pas mettre en question la transparence et le sens démocratique d'un gouvernement qui élabore encore en vase clos, une consultation dite «publique» sur une question aussi cruciale pour l'avenir du Québec, mais qu'on voudrait pourtant ramener à un simple et inoffensif symposium...

Gilles Archambault écrivait récemment dans *Le Devoir*: «En matière de tolérance, nous sommes champions. Jusqu'à la bêtise, presque prêts à accepter de disparaître pour ne pas nuire aux autres.» Franklin aurait bien pu en être la triste illustration. Souhaitons maintenant que la politique de l'eau... ne soit pas de cette eau-là...

Les inondations, un scandale

Cause première: la construction sauvage

LYSE GÉNÉREUX
LAVAL

Suite aux dégâts causés par les inondations à un grand nombre de résidences dans plusieurs villes du Québec cette semaine, je ne peux m'empêcher de crier mon indignation face à l'incurie et l'inconscience de nos politiciens et fonctionnaires en situation de pouvoir.

Mais quand donc les municipalités cesseront-elles d'accorder des permis de construction dans des secteurs truffés de zones inondables, de ruisseaux, marécages, sol argileux, etc.? On a beau dire dans les médias que le gouvernement ne permet plus la construction dans les zones inondables, mais qu'en est-il dans les faits? Et je sais de quoi je parle! Et je suis témoin et victime des conséquences... et des constructions sont encore en cours, et ce, en bordure immédiate d'un ruisseau et en sol argileux!

Malgré les lois, les municipalités trouvent encore le moyen, par toutes sortes d'entourloupettes — à moins qu'il ne s'agisse de la complaisance de certains fonctionnaires — de profiter des «vides juridiques» pour obtenir des dérogations aux dites lois. Étant donné que ce sont les municipalités qui fournissent très souvent les renseignements aux gouvernements sur les zones inondables ainsi que les recommandations très souvent «positives» pour autoriser la construction, elles ont beau jeu pour obtenir les autorisations qu'elles veulent, quitte à biaiser les données cartographiques, faussant du coup, les lectures environnementales.

Pourquoi les gouvernements ne s'assurent-ils pas de l'exactitude de ces données? Pourquoi n'exigent-ils pas des analyses de mouvements de sol et des analyses par des spécialistes en argile sensibles — surtout dans les secteurs «chauds»? Et ce, avant d'accorder quelque décoration que ce soit!

Par ce laxisme, cette mollesse, on n'hésite pas à mettre en péril la santé, la sécurité, même la vie et le bien-être des citoyens. «Ben voyons donc! Les risques sont minimes! De tels déluges sont exceptionnels!», etc. C'est ce qui fut répondu aux experts qui avaient prédit les conséquences d'un désastre au Saguenay trois ans avant que ça arrive! Et on les a fait taire par injonction! Le plus grand facteur de risque, c'est l'incrédulité!

Quand nos décideurs cesseront-ils de sacrifier la population au veau d'or que sont les promoteurs immobiliers et entrepreneurs? Qui devrait être tenu responsable des conséquences des décisions prises de construire dans les plaines inondables? Qui accorde les permis de construction, et ce, en connaissance de cause?

Les gouvernements sont capables d'émettre des lois spéciales, des décrets, des injonctions, etc., quand ça les arrange et ce, très rapidement. Ils pourraient très bien le faire dans l'intérêt de la collectivité dans ce cas-ci, et ce, sans délai. Pourquoi attendre? Pour permettre aux promoteurs et entrepreneurs de négocier les permis avant que les nouvelles lois n'entrent en vigueur?

Ne savez-vous pas que les plaines inondables sont des bassins naturels qui recueillent le débordement des rivières et ruisseaux ainsi que le ruissellement des terres de niveau supérieur? Ce sont des soupapes de sécurité. Mais quand des habitations y sont construites, qu'arrive-t-il en cas de catastrophe naturelle ou autres, que ces plaines soient remblayées ou non?

C'est sûr que les pluviométriques existants ne suffiront pas lors d'un écoulement exceptionnel, en plus de provoquer l'érosion des sols. Un projet domiciliaire jeune de cinq ans, construit sur une «île artificielle», ceinturée de la Rivière des Mille-Iles et de ses ruisseaux — sans mur de soutènement, ni végétation pour protéger de l'érosion — a déjà commencé à avoir des problèmes... et on projette encore d'y construire! Qui paie la note? Les contribuables.

Et pourquoi les municipalités ne reprendraient-elles pas les terrains encore vacants en zones inondables pour en faire des projets environnementaux? D'autant plus que les permis de construction dans ces zones, sont souvent des cadeaux politiques ou du favoritisme! Phénomène plus crucial en année d'élections! Alors, chers politiciens, agissez maintenant, en un «ras-le-pompon»!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francœur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondant parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive : Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ENFANTS Parents rusés

SUITE DE LA PAGE 1

fants de moins d'un an entre 1985 et 1994 dans trois hôpitaux de Québec a permis de démontrer que, sur 29 décès d'origine obscure, seulement trois avaient été classés comme des infanticides par le coroner.

Après avoir passé à la loupe tous ces dossiers médicaux et ces autopsies, le Dr Labbé a conclu qu'il y avait parmi ces décès au moins quatre autres homicides et trois autres cas fort probables de décès dus à la violence parentale. Des parents qui n'ont jamais eu à rendre de compte à la justice. «En Europe et aux États-Unis, des études ont prouvé que seulement la moitié des morts d'enfants violentes étaient reconnues comme des infanticides. Notre étude démontre que c'est la même chose dans notre petit coin de pays. Bien des cas de mort subite du nourrisson sont en fait des décès entraînés par un traumatisme», affirme le Dr Labbé.

Si ces infanticides ont plutôt été qualifiés de «morts naturelles», c'est que dans près de 60 % des cas, des éléments essentiels pour mener une enquête concluante, comme un bilan radiologique complet et une autopsie réalisée par un pathologiste médico-légal, manquaient au dossier.

Un cri d'alarme

D'autres médecins qui travaillent chaque jour dans les hôpitaux pédiatriques lancent aussi un cri d'alarme face au fléau des enfants battus.

Spécialiste en radiologie pédiatrique, le Dr Dominique Marton en voit de toutes les couleurs sur les panneaux lumineux qui tapissent son bureau. Le doigt pointé sur des clichés éloquentes, il est excédé par les véritables histoires d'horreur qui défilent dans son bureau. «Il n'y a pas que des enfants battus, il y a des enfants qui nous arrivent morts. C'est un fléau de notre société. Pour avoir travaillé dans un hôpital de New York au début des années 70, je peux dire qu'on a rejoint au Québec cette situation que je jugeais à l'époque épouvantable», dit-il.

Dans son bureau, le spécialiste compile les radiographies de bébés d'à peine quelques mois présentant des fractures aux côtes, aux os des jambes, aux bras. Sur un écran illuminé se détache le crâne d'un nourrisson, lésé par de violentes fractures. «Même en échappant un enfant sur un plancher dur, on ne peut infliger de telles blessures. Il faut littéralement projeter un bébé à bout de bras sur un mur ou à terre pour obtenir pareille fracture», diagnostique le Dr Marton. «Il y a des façons très claires de dia-

gnostiquer les fractures dues à la violence des parents. La radiographie ne ment pas. Des fractures de l'humérus, des côtes ou du fémur sont à peu près impossibles et très inhabituelles chez un nourrisson. Elles sont incompatibles avec le stade de développement d'un enfant qui ne marche pas et peut à peine se retourner sur lui-même», dit-il.

On ferme les yeux

Les signes du «syndrome de l'enfant battu» sont médicalement connus depuis des années et ne trompent pas. Le hic, c'est que plusieurs médecins, voire certains pathologistes — quand il s'agit d'un enfant mort —, ne parviennent pas à les déceler... ou préfèrent ne pas les voir. Pourtant, il est conseillé aux médecins de vérifier l'existence de fractures antérieures lors de l'examen radiologique d'un enfant arrivé à l'urgence pour un «accident» qui semble douteux. Or, plusieurs médecins s'en tiennent à la version des parents et n'effectuent pas l'examen complet qui seul permettrait de déceler les traces de mauvais traitements.

«J'ai eu le cas d'un enfant arrivé avec une très sérieuse fracture du crâne, inhabituelle, d'un enfant échappé. Quand j'ai signalé au médecin traitant la possibilité de mauvais traitements et suggéré de pousser plus loin l'examen

radiologique, ce dernier m'a un peu rabroué. Il m'a dit: "Je connais les parents, ils sont très bien". Et cet enfant a reçu son congé le jour même», déplore le Dr Marton.

Très souvent, les parents violents vont forger une histoire de toute pièce, qui ne concorde pas avec ce que révèle implicitement la radiographie. Ni tortionnaires ni meurtriers, les parents ont parfois seulement «perdu le contrôle» quelques secondes, souligne le radiologiste.

«Je dis toujours à mes étudiants: "Si vous avez des doutes, retenez ces enfants à l'hôpital pour plus d'examen". Car les études démontrent que plusieurs des enfants qui sont battus vont finir par mourir de ces mauvais traitements», souligne le Dr Marton.

Les visites fréquentes à l'hôpital doivent aussi mettre la puce à l'oreille des médecins. Mais les parents, rusés, vont parfois se présenter dans différents hôpitaux pour ne pas éveiller les soupçons, explique le Dr Labbé.

Des signalements non retenus

D'autres médecins, qui ont la puce à l'oreille, s'interrogent plutôt sur l'efficacité des systèmes policiers et de la protection de la jeunesse à entendre leurs cris d'alarme.

Un médecin qui tient à garder

l'anonymat affirme avoir été interloqué de voir que son signalement d'un jeune bébé soigné pour une fracture du fémur, et chez qui des fractures plus anciennes ont été découvertes sur d'autres os, n'a pas été retenu par la DPJ. «Quand on constate des fractures si distantes survenues à des âges différents, ça ne ment pas. Mais que faut-il à la DPJ pour retenir un signalement?», dénonce ce médecin.

Ce dernier n'est pas seul à soulever des questions sur les critères d'intervention de la DPJ. Le Dr Gilles Fortin, pédiatre responsable de la clinique de médecine sociojuridique de l'hôpital Sainte-Justine, pour qui les enfants maltraités ne recèlent plus de mystères, s'inquiète de l'apparente insouciance dont font preuve certains intervenants de la DPJ.

«Quand l'intervenant nous dit au téléphone qu'il refuse de même faire une évaluation, parce que nos preuves ne sont pas irréfutables et que le cas n'en vaut pas la peine, c'est difficile à tolérer. Dans ce cas, nous devons faire des pieds et des mains et contourner le système pour parler à son supérieur», dit-il.

Le Dr Labbé concède que certains médecins puissent être découragés des suites données à leurs expertises. Mais le jugement qu'on a exercé les travailleurs sociaux, dit-il, est

loin d'être facile.

A la DPJ de Montréal, Suzanne Lande, adjointe à la direction, soutient que les médecins n'ont pas toujours la même lecture de la situation que les intervenants sociaux. «C'est sûr qu'on ne prend pas de chance, mais le traumatisme de séparer un enfant de ses parents est parfois plus grave, affirme-t-elle. Et il faut quand même avoir une prépondérance de preuves pour intervenir dans le cadre de la loi. Il y a des médecins qui nous donnent des faits basés sur une impression. Ils n'ont pas rencontré les parents. Nous devons être plus objectifs que cela.»

A l'heure où tout le monde conspu le couple Blain et Otis, le Dr Steve Di Tomaso, médecin de famille au CLSC des Faubourgs, explique quant à lui que certains parents violents n'ont pas du tout le profil de meurtriers et ont plutôt besoin d'aide. «Ces gens se voient comme de bonnes personnes, aux prises avec un enfant difficile, qu'ils aiment malgré tout. Mais ils perdent le contrôle sur leur vie. Pour être efficaces, il faut les approcher d'une façon très particulière. Leur notion de la violence n'est pas la nôtre. Il faut être très psychologues, si on veut arriver à ce que les mesures de protection soient efficaces.»

Demain: Des erreurs judiciaires?

DICTATEUR

Plus d'un million de morts

SUITE DE LA PAGE 1

Dirigeant communiste du Cambodge de 1975 à 1979, Pol Pot et ses Khmers rouges sont responsables de la disparition de plus d'un million de Cambodgiens, morts de faim ou de maladie dans des camps de travail, exécutés ou torturés.

Selon ABC, Pol Pot souffre de paludisme, d'hypertension et de maladie cardiaque et n'aurait plus beaucoup de temps à vivre.

Nate Thayer, journaliste au magazine *Far Eastern Economic Review*, racontant le procès de la semaine dernière, a décrit un «moment historique surréaliste». Selon lui, les Khmers rouges avaient décidé à l'avance, à l'issue d'un débat interne, du verdict du procès.

«En fait, il y a eu un débat au sein de la direction pour décider de la tuer, de le priver de soins médicaux ou de le détenir chez lui jusqu'à la fin de ses jours», a dit Thayer. «Il semblait très clair que de nombreux hauts responsables du mouvement voulaient que Pol Pot soit exécuté», a-t-il ajouté.

Pol Pot a finalement été assigné à résidence jusqu'à la fin de ses jours. Trois généraux khmers, assis aux côtés de Pol Pot, menottes aux poignets, étaient jugés en même temps.

Hier, l'ancien premier ministre australien, Gareth Evans, personnalité importante des négociations de paix au Cambodge, a exhorté les pays occidentaux à organiser un tribunal international pour juger Pol Pot. Les États-Unis avaient fait savoir dans la journée de lundi qu'ils désapprouvaient ce procès-spectacle organisé dans la jungle.

Selon Nate Thayer, le premier journaliste étranger à avoir vu Pol Pot depuis 18 ans, le procès, qui s'est tenu devant 500 cadres du mouvement khmer, était très visiblement mis en scène. L'effondrement du chef khmer à l'annonce du jugement semblait en revanche véridique, a expliqué Nate Thayer, dans un communiqué de presse diffusé lundi. Des centaines de jeunes, hommes et femmes, s'étaient massés dans une clairière au milieu de la jungle pour assister au procès. Tous écoutaient attentivement les différents orateurs venus dénoncer les crimes de Pol Pot.

«C'était [...] une humiliation publique, une dénonciation publique», a déclaré Nate Thayer, interviewé sur ABC.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☐ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

VILLES «Jamais l'unanimité»

SUITE DE LA PAGE 1

Trois maires des villes-centres (Québec, Montréal et Trois-Rivières) siègent au conseil d'administration de l'union mais n'ont pas participé à la dernière rencontre. La suggestion qui a fait consensus ce vendredi, malgré de vives divergences d'opinion, sera débattue samedi en assemblée spéciale.

Les six villes demandent au gouvernement d'accélérer le processus en ce qui a trait aux opportunités de regroupements des services d'une ville à l'autre et recommandent également la fusion des deux entités représentant les intérêts des municipalités, soit l'UMQ et l'UMRCQ (Union des municipalités régionales de comté du Québec).

«1400 municipalités au Québec, ça n'a pas de sens! Il faudra faire des regroupements pour être en mesure d'offrir de meilleurs services à la population», a affirmé le maire de Chicoutimi, Ulrich Blackburn.

Satisfait de voir les villes-centres démontrer un intérêt pour la réunion de samedi — elles ont annoncé leur présence —, le président de l'UMQ, Mario Laframboise, croit que les villes dispensatrices de services (telles les villes-centres) devraient effectivement être compensées pour l'effort qu'elles soutiennent, mais que cette compensation devrait s'inscrire à l'intérieur d'un pacte fiscal avec Québec plutôt que d'être assumée par les villes environnantes.

«Visiblement, nous n'atteindrons jamais l'unanimité, mais nous pouvons au moins souhaiter l'unité», a expliqué M. Laframboise. «Nous avons formulé une suggestion, je vois bien que tout un chacun l'analyse et y ajoute son grain de sel, mais une suggestion est à débattre et peut-être même à battre. Espérons seulement que les villes-centres respectent le vœu de la majorité en assemblée.»

Le maire de Québec, Jean-Paul Allier, soutient que, suivant la suggestion de l'UMQ, il ajouterait 5 millions supplémentaires au fardeau de sa municipalité déjà établi à une dizaine de millions. A Montréal, a expliqué le maire Bourque, la charge doublerait, passant de quelque 40 millions à près de 80.

Illustrant la profonde division qui sépare les villes-centres de leurs banlieues, les réactions d'indignation à la position des grandes municipalités n'ont pas tardé hier. «Ça n'a pas de bon sens! Les maires affirment que leurs citoyens paient pour offrir des services à nos propres citoyens, mais on ne les a pas vus se plaindre lorsqu'il a été question de décider de l'édification d'équipements majeurs. Ils étaient les premiers à les réclamer et ils retirent certaines retombées monétaires de l'activité que ça génère», a expliqué le maire



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Les maires Pierre Bourque, de Montréal, et Jean-Paul Allier, de Québec, lors de la conférence de presse des villes-centres hier.

de Charlesbourg, Ralph Mercier. «Nous n'accepterons jamais que les villes-centres se libèrent de leur participation», a affirmé la mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, également première vice-présidente de l'UMQ. «Il n'est pas question que l'on consentisse des efforts plus importants qu'elles alors que l'on sait qu'elles peuvent récupérer d'importantes sommes dans la masse salariale.»

Mme Boucher et le groupe qu'elle représente, le Regroupement des villes périphériques, soumettront en assemblée samedi une proposition qui diffère de celle de l'UMQ, jugeant «non pertinent» d'utiliser la taxe foncière pour favoriser une participation équitable et demandant des amendements législatifs en matière de relations de travail.

Rappelons que le plan d'action présenté en juin dernier à l'ensemble des municipalités par le ministre des Affaires municipales positionnait les six villes-centres différemment par rapport aux autres. Dans le but de réduire l'écart entre le taux de taxation de ces villes (fort élevé dans certains cas) et celui des villes environnantes, M. Trudel avait notamment décrété que l'impact sur le budget de ces six villes ne dépasserait pas 3 %.

Il y a plus d'une semaine, la mairesse Andrée Boucher a déposé à l'UMQ une soixantaine de signatures de membres requérant la tenue d'une assemblée spéciale dans le but de discuter du «pellelage» des 500 millions de dollars aux municipalités. Vendredi dernier, des membres du conseil d'administration se sont réunis afin de s'entendre sur une proposition à présenter aux membres en assemblée.

On y affirme notamment la volonté de participer à l'effort d'assainissement des finances publiques tout en souhaitant réduire le montant de la facture. On repousse le plan du ministre Remy Trudel qui prévoit la passation aux villes de la responsabilité financière du transport scolaire, lui préférant une répartition «équitable» de la facture selon la richesse foncière de chacune des villes.

Dans cette affaire complexe aux rebondissements multiples, il semble bien que seul le fossé divisant les villes-centres de ses comparses soit classé au rang des évidences. «Québec a créé un cancer généralisé avec cette facture», affirme Mario Laframboise. «Espérons que nous saurons sortir de là samedi avec un semblant de consensus.»

Trois points sont inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée de samedi: la proposition du ministre Trudel, la suggestion de l'UMQ et celles issues de l'assemblée de même que l'élaboration de moyens d'action pour permettre l'évolution du dossier.

De retour de vacances au cours de la semaine prochaine, le ministre Trudel ne se prononcera que lorsqu'il aura des positions fermes — l'une de l'Union des municipalités du Québec, l'autre de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec — à étudier, a-t-on fait savoir à son cabinet, précisant qu'une rencontre a déjà été sollicitée avec les dirigeants de l'un et l'autre des organismes. L'UMQ sera du nombre, dès qu'elle aura une proposition à soumettre, mais l'UMRCQ n'assistera à la rencontre qu'à titre d'observateur, la réunion de son conseil d'administration étant prévue après le moment souhaité par Québec pour la tenue de cet entretien tripartite. L'UMRCQ ne veut rien débattre tant qu'elle n'aura pas consulté ses membres.

CHATEAUGUAY Solidarité nouvelle

SUITE DE LA PAGE 1

Serge Bourdon est directeur du Comité de réhabilitation de la rivière Châteauguay (CRRC), un groupe environnemental fondé en 1990 par le révérend Robert Graham, un pasteur anglican qui haranguait les agriculteurs du haut de sa chaire sur les méfaits de leur pollution. Ça n'a pas plu. Il est parti, mais une relève, francophone et anglophone, a pris le relais.

Pendant des années, le CRRC a dénoncé des projets néfastes aux milieux naturels de la région et à la rivière, de la pollution agricole aux projets d'incinérateurs de pneus, en passant par la pollution des lagunes de Mercier.

Le groupe devait faire l'expérience d'une bataille commune et fructueuse d'opposition à la construction d'un incinérateur de déchets biomédicaux avec d'autres citoyens américains d'Ellenberg, dans l'État de New York. Perdu au fond de sa campagne entre les médias urbains de Châteauguay et de Valleyfield, le CRRC a consolidé son action autour de l'information et de la sensibilisation publique au moyen de conférences et de dossiers plus étoffés. Comme il plante en plus, bon an, mal an, entre 6000 et 8000 arbres de valeur avec ses 150 membres de la région, il s'est imposé comme un groupe «parlable» et efficace, une crédibilité qui allait porter fruit.

«Mais c'était un peu étroit comme action, et on rêvait de plus», raconte Serge Bourdon.

Le groupe découvre en 1991 les Conservation Authorities ontariennes, qui le gouvernement appuie, finance, et à qui il confère des pouvoirs d'intervention importants dès que des groupes locaux décident d'utiliser cet instrument de gestion des eaux à l'échelle d'un bassin versant. Dans ce domaine, l'Ontario devance le Québec de 50 ans.

Les Ontariens ont traversé le fleuve pour venir expliquer aux maires, aux agriculteurs, aux industriels et autres organismes riverains de la Châteauguay ce qu'étaient leurs objectifs et leurs méthodes. De cette rencontre organisée par le CRRC en mars 1992 est née la Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC). Une première québécoise.

Dès le départ, Châteauguay a fait partie de cet organisme dont la représentativité s'est progressivement améliorée.

«Non seulement nous étions naturellement intéressés à savoir ce qui nous viendrait d'en haut, raconte le maire Jean-Bosco Bourcier, mais notre ville accordait déjà à l'époque une grande importance au milieu aquatique. Nous desservons en eau potable plusieurs municipalités. Nous avons récupéré toutes les berges dans la ville et nous avons amorcé la protection de l'île Saint-Bernard. De plus, non seulement les gens du CRRC étaient rationnels et concrets, mais ils nous proposaient un modèle de gestion par bassin, volontaire seulement, mais qui nous semble la seule voie réaliste pour accomplir des progrès en profondeur à moyen et à long terme. Des progrès qui exigent cependant au moins 15 ans d'efforts, car il faudra qu'ils s'accroissent d'un changement d'attitude.»

La SCABRIC, qui est un des parrains du nouveau Réseau québécois des organismes de rivières, a alors décidé de se donner des antennes de l'autre côté de la rivière, du côté de sa source américaine.

«Nous avons amorcé un travail de réflexion et d'intervention au lac Châteauguay, la tête de la rivière dans les Adirondacks, à peu près en même temps. Quand nous avons découvert que des gens avaient les mêmes préoccupations du côté canadien de la frontière, ça nous a littéralement emballés», ra-

conte le Dr Charles Hadden, porte-parole de la Châteauguay Lakes Association de l'État de New York.

Et les deux groupes ont commencé à tenir une rencontre annuelle alternativement de chaque côté de la frontière, «unis par notre passion commune pour le cours d'eau et sa faune», ajoute le Dr Hadden.

Dans un premier temps, on a voulu se donner des outils, raconte Serge Bourdon. On a ainsi confectionné les premières cartes du bassin versant, car aucune carte officielle ne lui était consacrée. L'argent est venu d'un peu partout, en particulier des députés libéraux de la région et de leurs fonds discrétionnaires, des députés qui avaient même rendu possible la première réunion des édiles municipaux, industriels et agricoles.

Un plan d'intervention s'est progressivement élaboré et, si Ottawa débloque les fonds à temps, un important programme de stabilisation des berges sera mis en place dès cet été.

Cette région, agricole sur 68 % de son territoire, est, d'après le récent bilan environnemental du gouvernement québécois, la principale source de rejets de phosphore dans la rivière dont la qualité de l'eau se détériore progressivement vers son embouchure.

Quand on demande à Serge Bourdon pourquoi on met tant d'énergie dans la région à mettre sur pied des programmes de consolidation des berges alors que les schémas d'aménagement et les règlements de zonage sont censés forcer la constitution de bandes riveraines, il répond sans ambiguïté: «Elles ne sont pas applicables dans une communauté où le monde agricole domine les conseils municipaux. Il faut y aller par étapes et faire comprendre aux gens l'intérêt de protéger nos eaux. Même si les agricul-

teurs laissent pousser de véritables bandes riveraines pour neutraliser l'érosion et filtrer engrais et pesticides, rien ne tiendrait, car on laisse les vaches casser les berges et entrer carrément dans l'eau, ce que le législateur n'avait pas prévu à Québec...»

Jean-Boursier Bosco estime pour sa part que le nouveau schéma d'aménagement et les cinq ans de sensibilisation de la population par l'entremise de la SCABRIC ont enfin porté fruit. Des comités intermunicipaux sont en place pour forcer les municipalités récalcitrantes à appliquer leurs règles de zonage. Quant aux vaches qui vont dans l'eau, annulant les efforts entrepris, «ce sera difficile en raison des droits acquis. Mais on pense que plus on va en parler, plus les gens vont prendre le goût de la restauration».

«Tout ce travail, ces complexités qui nous unissent malgré nos intérêts divergents, explique de son côté le Dr Hadden, nous procure non seulement le plaisir de nous découvrir solidaires des deux côtés de la frontière mais aussi le sentiment de notre responsabilité envers notre eau commune et le plaisir de vivre à côté qu'ont le droit de partager nos voisins.»

Devant la solidarité nouvelle qui se tisse là-bas, le Département de l'Environnement Conservation de l'État de New York vient de choisir la Châteauguay parmi les huit cours d'eau dont on va analyser le potentiel de gestion... par bassin avec études scientifiques à l'appui. Nos voisins ont été particulièrement impressionnés de voir la qualité du bilan écosystémique produit par le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec sur le bassin de la Châteauguay, la première aussi complète jamais réalisée au Québec. Ce qui n'est pas étranger à la force de ce filet d'eau qui lie chaque jour davantage les Adirondacks au Saint-Laurent.